RAPPORT ANNUEL 1973

ESSO S.A.F.

Serge Scheer président d'honneur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Ballet président d'honneur
Henri Lamaison président directeur général
Jules Armand administrateur
André Dubois administrateur
Francis Fabre administrateur
Jean Forgeot administrateur
Michel Kopff administrateur
Gustave Rambaud administrateur

COMITÉ CONSULTATIF

Henri Lamaison président
Michel Kopff directeur général adjoint
George R. Walker directeur général adjoint
Robert B. Pietsch directeur logistique
Jean Rauzier directeur général des ventes

CONTROLEUR

Jacques de Guénin

TRÉSORIER

Louis Coignard

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Gérard de Mallmann

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Albert Veyrenc titulaire
André Amic titulaire
Daniel Dudon suppléant

RAPPORT ANNUEL 1973
ESSO

Société Anonyme Française
au capital de 595.898.000 francs

6 avenue André Prothin
92-Courbevoie

adresse postale :
Cedex 2
92080 Paris la Défense

Documents présentés
à l'assemblée générale ordinaire
du 20 Juin 1974
communiqués au comité central d'entreprise
les 13 et 14 Juin 1974

3
rapport du conseil d'administration

15
commentaires financiers

20
filiales et participations

22
rapports des commissaires aux comptes

27
compte d'exploitation et compte de pertes
et profits Esso S.A.F.

28
bilan Esso S.A.F.

30
bilan consolidé Esso S.A.F. et Esso REP

32
compte d'exploitation et compte de pertes
et profits consolidés Esso S.A.F. et Esso REP

Déclaration de M. H. Lamaison
Président Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Depuis notre dernière assemblée générale, l'industrie pétrolière mondiale a vécu une véritable révolution.

Il en est résulté des difficultés de toutes natures et d'une dimension inhabituelle. Malgré ces difficultés votre conseil d'administration a - je crois - rempli le mandat que vous lui avez confié.

Je n'ai pas l'intention de revenir en détail sur nos activités et nos résultats qui sont résumés dans le rapport de votre conseil d'administration.

Je voudrais seulement vous faire part de mes préoccupations les plus importantes.

► Nous avions déjà, l'année dernière, attiré votre attention sur les tensions qui avaient pris naissance au début de 1973 dans le monde pétrolier : risques de pénurie relative, certitude de voir les pays producteurs prendre une part croissante dans le capital des sociétés concessionnaires et, finalement, quasi certitude que le prix du pétrole brut allait augmenter.

Ces risques se sont précisés, au début de l'automne et la crise pétrolière a éclaté brusquement, à la mi-octobre. Elle a tout de suite pris une ampleur considérable, tant par la réduction de la production, que par l'augmentation des prix du pétrole brut, décidées unilatéralement par les gouvernements des pays producteurs.

● L'étendue de cette crise n'a pas été complètement révélée au public français malgré les quelques mesures de restriction imposées par les Pouvoirs publics, car les sociétés ont pu faire face aux difficultés de ravitaillement du pays.

Cependant, ces difficultés ont réellement existé et certaines ont même été difficiles à surmonter.

Comme exemple, je citerai seulement la fourniture par les sociétés de raffinage, de tonnages importants de produits, soustraits à leur propre appareil de distribution, pour être mis à la disposition des distributeurs indépendants. Ces derniers n'avaient pas jugé possible de couvrir leurs besoins par importations car les prix d'achat internationaux étaient bien supérieurs aux prix de vente en France.

Malgré le dévouement de notre personnel, à qui je veux ici, rendre hommage, il y a eu un très petit nombre de problèmes locaux, d'importance mineure. Ces incidents ont reçu une large publicité, fort injustement, et je crains que, mal informé, le pays n'ait pas su reconnaître les efforts déployés par les sociétés pétrolières pour le ravitailler.

La situation politique au Proche-Orient commençant à se détendre, les gouvernements arabes ont, en fin d'année, décidé une diminution des restrictions de production. Par ailleurs, nous avons bénéficié fort heureusement d'un hiver doux et la demande était au printemps en forte régression pour les fuels de chauffage. Cette régression provient en partie, de l'augmentation des prix - et ceci m'amène à traiter du deuxième aspect fondamental de la crise : l'évolution des prix.

● Comme pour l'aspect "volume", je regrette que la vérité n'ait pas été entièrement révélée au public.

A la mi-octobre, le prix du pétrole brut a pratiquement doublé. Cette augmentation a été répercutée dans les prix de vente, mais en partie seulement, et le niveau des prix de vente est resté insuffisant pour permettre à l'industrie pétrolière d'opérer avec une marge normale.

De nouveau, le prix du pétrole a pratiquement doublé le 1er janvier. Une fois encore, les Pouvoirs publics ont insuffisamment augmenté les prix de vente des produits, le 11 janvier. Cette majoration quoique considérable (presque 200 F/t) a été insuffisante et, depuis cette date, nous souffrons d'une marge largement négative.

De plus, ces prix sont déséquilibrés, celui des fuels étant, en France, relativement trop bas, comparé à celui de l'essence.

Enfin, ils ne tiennent pas compte des nouvelles conditions de participation des Etats producteurs dans la production du brut, conditions qui se traduisent par une nouvelle augmentation du prix du brut, avec effet rétroactif.

La récente hausse a été bien trop modeste pour modifier significativement cette situation grave.

Pour ma part, je ne comprends pas que l'industrie pétrolière, qui opère dans le cadre de la loi de 1928 et du monopole délégué par l'Etat, ne puisse s'accorder avec les Pouvoirs publics sur l'aspect technique des prix, puisqu'il s'agit là du domaine des faits et des données économiques. Une solution doit être trouvée d'urgence pour la fixation des prix à un niveau convenable. Il n'est malheureusement pas nécessaire de recourir à des considérations de rentabilité à long terme, pour démontrer l'insuffisance des prix. Une absence de solution pourrait se traduire par une impossibilité pour les sociétés de continuer de ravitailler le pays, à très court terme et c'est toute l'économie française qui serait gravement handicapée, et pas seulement les sociétés pétrolières.

► Ce problème du niveau des prix a un autre aspect qui me préoccupe beaucoup :

Vous avez vu nos résultats pour 1973. Ils sont honorables si l'on considère le "cash flow" qui est passé à F 633 millions, contre F 235 millions pour 1972, mais ils sont insuffisants, en réalité, et nous avons dû augmenter considérablement notre endettement, puisqu'une large proportion du cash flow est constituée par l'augmentation de valeur de nos stocks.

Or, l'année 1974 se déroule exactement de la même façon que l'exercice 1973. Je crains qu'une erreur fondamentale ne soit faite par ceux qui ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, le mécanisme de la valorisation progressive de nos stocks.

Vous le savez, nous avons un peu moins de quatre mois de stocks. Ces stocks sont comptabilisés à leur prix de revient et nous appliquons strictement les règles comptables et fiscales, à savoir, pour les produits en stock, la méthode : "premier entré, premier sorti".

Il est vrai que nous avons connu une forte augmentation de nos recettes, dès que les prix de vente ont été notablement augmentés, mais il est vrai, également que cette augmentation de recettes a été intégralement et immédiatement réutilisée pour acheter notre pétrole brut au nouveau prix.

Les deux augmentations des prix français en octobre 1973 et janvier 1974, n'ont pas été prématurées, contrairement à ce qui est avancé par certains, car elles sont intervenues à un moment où les prix de vente étaient insuffisants et ne nous laissaient aucune marge. Nous n'avions donc pas de réserves pour faire face aux augmentations du prix du brut.

RESOLUTIONS

Esso Société Anonyme Française
Assemblée Générale Ordinaire du 20 Juin 1974

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1973, approuve ces rapports ainsi que le bilan et les comptes de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1973, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

bénéfice de l'exercice 1973	F 58 045 496,63
report 1972	F 12 813 885,01
soit un total de	F 70 859 381,64
de la façon suivante :	
réserve légale	F 2 903 000,00
réserve générale	F 15 000 000,00
dividende	F 41 712 860,00
report à nouveau	F 11 243 521,64
	F 70 859 381,64

Le dividende net ressort à F 3,50 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,75, soit un revenu global de F 5,25.

Le dividende (coupon n° 40) sera payable le 28 Juin 1974 aux guichets des établissements suivants :

- Banque de Paris et des Pays-Bas
- Morgan Guaranty Trust Co of New York
- Société Générale
- Crédit Lyonnais
- Banque Nationale de Paris
- Crédit Commercial de France
- Crédit Industriel et Commercial
- Banque de l'Union Européenne

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

exercice	nombre d'actions à rémunérer	dividende net	avoir fiscal	revenu global
1970	11 917 960	F 4,00	F 2,00	F 6,00
1971	11 917 960	F 4,00	F 2,00	F 6,00
1972	11 917 960	F 3,50	F 1,75	F 5,25

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion au 31 décembre 1973 à :

MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1974 :

MM. Jules Armand
Jacques Ballet
André Dubois
Francis Fabre
Jean Forgeot
Michel Kopff
Henri Lamaison
Gustave Rambaud

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à F 150 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1974.

L'industrie pétrolière a essayé de faire connaître et comprendre ces vérités, et elle continue cet effort d'information. Mais elle s'est heurtée à des campagnes de dénigrement qui présentent les résultats des sociétés de façon tendancieuse, et les qualifient de fabuleux.

Certains porte-paroles des gouvernements des Etats producteurs ont ajouté à la confusion par leurs déclarations. On a ainsi prétendu que les sociétés prélevaient 3 à 4 dollars par baril de pétrole brut.

La réalité est tout autre, et les résultats des groupes internationaux, s'ils sont en forte augmentation par rapport aux résultats décevants de l'année précédente, ne donnent qu'une rentabilité normale aux investissements déjà effectués, et qu'une possibilité normale d'autofinancement des investissements décidés, qui sont considérables.

▶ Revenant à mon sujet, je considère que la situation actuelle est grave, car nous n'arrivons pas à nous faire entendre des Pouvoirs publics, ou du moins de certaines instances.

Je pense que pour cela, il faut que les relations entre l'industrie pétrolière et les Pouvoirs publics soient totalement ouvertes et totalement confiantes, et que chacun puisse jouer pleinement son rôle propre, en toute connaissance de cause.

Il est clair que les conditions générales dans lesquelles nous devons conduire nos activités sont très difficiles par suite de l'inflation et du déficit de la balance des paiements. Un effort exceptionnel est nécessaire de la part de tous, pour que ces conditions redeviennent normales aussitôt que possible.

Le Gouvernement met progressivement au point un certain nombre de mesures de redressement, et il est indispensable que chacun joue le jeu loyalement pour les mettre en œuvre.

Pour notre part, c'est ce que nous faisons, tout en demandant que nos justes demandes soient prises en considération.

Nous pensons qu'il est important d'économiser au maximum l'énergie que nous consommons, d'abord pour prévenir des difficultés éventuelles d'approvisionnement, ensuite pour limiter les sorties de devises. Non seulement nous ne "poussons pas à la consommation", mais nous avons même l'intention d'aider notre clientèle, sur le plan technique, à réduire ses dépenses d'énergie.

Un nouvel équilibre doit s'établir entre les besoins et les ressources, tenant compte de l'augmentation du prix de l'énergie et plus spécialement du prix du pétrole brut.

Je pense qu'un certain délai sera nécessaire pour que cet équilibre soit atteint sans dommage car il y aura des incidences multiples.

Par exemple, il ne faut pas sous-estimer l'effet qu'une diminution relative des tonnages aura sur nos prix de revient. On peut être tenté de raccourcir ce délai, en recourant à des mesures de rationnement. Mais il faut être prudent et faire en sorte que ces mesures ne viennent pas bouleverser un appareil de distribution qui a fait ses preuves.

Un nouvel équilibre devra aussi s'établir entre besoins et ressources pour le financement des investissements. D'énormes investissements restent nécessaires, pour l'industrie pétrolière française, particulièrement dans le domaine de la recherche.

▶ A cet égard, comme je l'ai déjà mentionné nos propres résultats sont insuffisants pour assurer une rentabilité accrue de votre capital, et pour financer nos investissements dans une proportion convenable.

Une partie importante de nos bénéfices des années écoulées provient des dividendes d'Esso REP dont la production métropolitaine décline de façon inéluctable. Les hausses récentes des prix du brut ne compenseront pas, à terme relativement court, cet épuisement de nos réserves, mais elles doivent permettre à cette société d'amplifier et de diversifier son effort de recherche afin de contribuer par de nouvelles découvertes de brut ou de gaz à soulager l'économie nationale. Cet effort est déjà entrepris et des équipes sismiques opèrent pour son compte dans le Bassin de Paris, dans la Vallée du Rhône, en Aquitaine et dans le Golfe de Gascogne pour y préparer de futurs forages. Si certains espoirs ont été déçus par le récent puits d'Eridan situé au large à 22 km de la côte des Landes, d'autres demeurent, notamment dans le Piémont pyrénéen à Berenx, où les essais de production seront réalisés à la fin de cette année, dès que les équipements spéciaux nécessaires au contrôle des très hautes pressions du gaz sulfureux rencontré à 6 100 m pourront être livrés. Outre une technologie très avancée et une organisation efficace, de tels projets requièrent une mobilisation importante de capitaux pour des résultats certes aléatoires, mais d'importance vitale pour notre avenir.

Considérant les résultats financiers de votre société, votre conseil vous recommande de continuer la politique prudente qui a toujours été suivie en matière de dividende : nous vous proposons un dividende net par action de F 3,50, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 1,75, comme nous l'avons fait pour l'exercice précédent.

Le maintien de notre dividende, dans les circonstances difficiles que nous traversons, est un gage de confiance dans l'avenir.

▶ Nous sommes confiants, parce que notre société est solide :

- elle dispose d'un capital humain incomparable dont nous voulons continuer d'améliorer sans cesse la valeur, grâce à des activités bien adaptées de formation et de perfectionnement,
- elle possède un outil industriel, commercial et administratif moderne et efficace,
- elle peut s'appuyer sur toutes les ressources, technologiques et autres, et compter sur l'aide du plus important groupe pétrolier mondial.

Nous avons pleinement confiance que les Pouvoirs publics sauront restaurer à très brève échéance les conditions économiques et financières qui sont nécessaires au maintien et au développement des sociétés pétrolières.

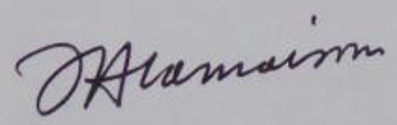

ESSO S.A.F.
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
DU 20 JUIN 1974

EN BREF...

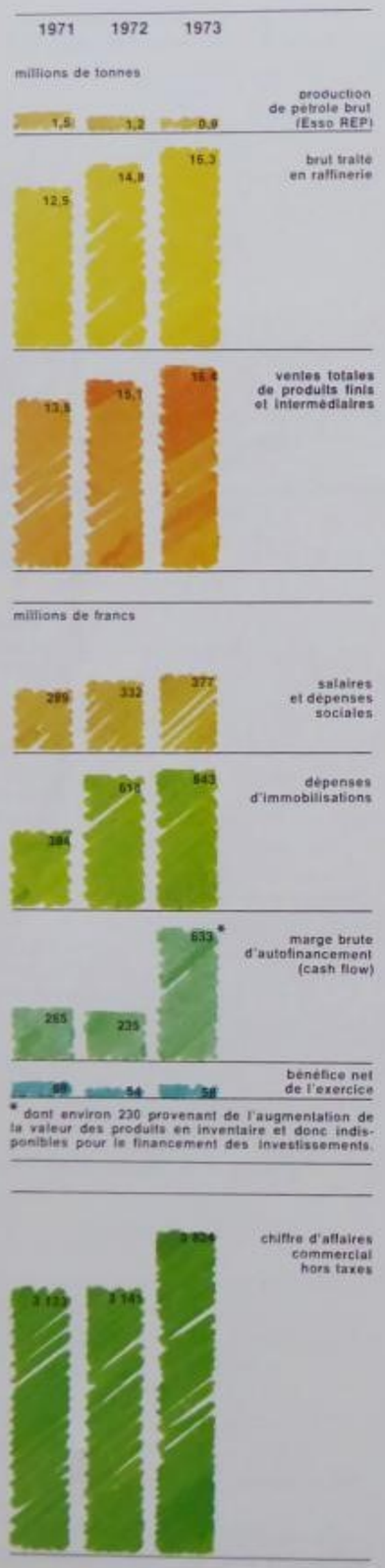

* dont environ 230 provenant de l'augmentation de la valeur des produits en inventaire et donc indisponibles pour le financement des investissements.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le contexte politique et énergétique mondial

Au cours de l'année 1973, l'opinion publique mondiale a graduellement pris conscience du fait que les approvisionnements pétroliers des pays importateurs allaient soulever des problèmes de plus en plus ardus et qu'il fallait s'attendre à de sérieuses difficultés autour des années 1980-1985. Cette prise de conscience avait été facilitée par une certaine raréfaction des produits pétroliers sur le marché américain, par suite, en particulier, d'une capacité de raffinage insuffisante. Ce phénomène temporaire et limité aux Etats-Unis, n'avait toutefois pas de lien direct avec le problème à long terme posé par le plafonnement des découvertes de nouveaux gisements dont le rythme annuel moyen, de l'ordre de 3 milliards de tonnes depuis 20 ans, était devenu insuffisant pour reconstituer les réserves connues de pétrole brut. Il devenait donc nécessaire d'intensifier la recherche pétrolière et de développer de nouvelles sources d'énergie.

Ce dernier problème, connu des experts depuis plusieurs années, avait fait l'objet d'un examen approfondi au Congrès National du Pétrole à Biarritz en mai 1973. Quelques chiffres, établis à partir des prévisions de développement économique jugées normales à cette époque, permettent d'apprécier la façon dont il était perçu. La consommation européenne d'énergie, qui avait été de 1 milliard de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 1970, devait dépasser 3 milliards de tonnes en 2000. Cependant, en raison du développement de l'électricité d'origine nucléaire, la croissance du pétrole serait un peu inférieure au triplement : 1,6 milliard de tonnes en 2000 contre 610 millions en 1970. La découverte de nouveaux gisements de l'importance de ceux du Moyen-Orient étant peu probable, les pays exportateurs de cette région devaient satisfaire les 2/3 des besoins européens jusqu'en 1985. A cette date, la production de l'Arabie Saoudite aurait atteint environ 1 milliard de tonnes. Au-delà de 1985, il apparaissait presque certain que les réserves importantes de schistes et de sables bitumineux situées sur le continent américain deviendraient économiquement exploitables et contribueraient pour une part non négligeable à l'approvisionnement des besoins pétroliers à long terme.

En dépit des difficultés, un effort d'investissement immédiat en vue de l'exploitation de l'énergie nucléaire et des ressources charbonnières et un programme d'économies destiné à éliminer les consommations inutiles, auraient vraisemblablement permis d'assurer, sans crise grave, l'approvisionnement en énergie des pays consommateurs.

C'est dans ce contexte que la crise pétrolière provoquée pour des motifs politiques par les pays exportateurs du Moyen-Orient, a éclaté en octobre 1973.

Le 22 octobre, les gouvernements de certains pays exportateurs arabes décidaient une réduction de 25 % des cadences de production et menaçaient d'aggraver ce pourcentage de 5 % par mois. Ils décrétaient l'embargo sur le pétrole destiné aux Etats-Unis et à la Hollande. Quelques pays considérés comme amis - dont la France - devaient être ravitaillés en priorité sur la base des livraisons effectuées antérieurement. Ces décisions ont entraîné un ralentissement important des approvisionnements en pétrole brut. La plupart des pays occidentaux furent contraints de prendre des mesures destinées à réduire la consommation d'énergie. Les effets de la pénurie ont été atténués par le relèvement de 10 % des cadences de production le 1er janvier 1974. Par ailleurs, la douceur exceptionnelle de l'hiver en Europe a largement contribué à diminuer la demande de fuel destiné au chauffage.

Les décisions des Etats exportateurs concernant les prix du pétrole brut sont capitales pour deux raisons : d'une part, les prix ont, pour la première fois, été fixés unilatéralement par les Etats producteurs sans négociation avec les sociétés concessionnaires; d'autre part, ces mêmes Etats ont porté, les 16 octobre et 1er janvier 1974, leurs prélèvements à des niveaux considérables qui ont abouti à tripler le coût moyen du pétrole brut rendu en Europe.

Cette hausse provient de l'augmentation des prélèvements fiscaux effectués par les Etats sur les bruts concédés aux compagnies. A titre d'exemple, ces prélèvements sont passés, en Arabie Saoudite, de 1,5 dollar au baril en septembre 1973 à 7 dollars au 1er janvier 1974. Elle est également due au prix élevé auquel les Etats vendent le brut qui leur appartient soit par rétrocession aux compagnies, soit par commercialisation directe à des prix parfois très supérieurs aux prix affichés.

Les recettes des pays exportateurs qui atteignaient 25 milliards de dollars en 1973, s'élèveront sans doute à plus de 80 milliards de dollars en 1974, soit environ 20 % du commerce mondial réalisé en 1973. Cet énorme transfert de richesses vers les pays exportateurs de pétrole modifie profondément les équilibres économiques et monétaires des pays concernés.

Le déséquilibre de la balance des paiements des pays importateurs pose un problème grave; seul un endettement extérieur important pourra le résoudre, au moins dans un premier temps. Il n'est pas possible, en effet, que les pays exportateurs de pétrole qui, jusqu'ici, n'ont dépensé qu'une partie de leurs revenus, puissent soudain augmenter leurs importations en proportion de l'augmentation de leurs recettes. L'excédent de leurs ressources va donc accroître la masse des capitaux circulants qui cherchent à s'investir sur le marché financier international.

Les pays importateurs doivent joindre leurs efforts pour développer de façon coordonnée des accords de coopération avec les pays exportateurs en vue de réduire le déficit de leur balance des paiements tout en évitant les risques de surenchère et la réduction des échanges internationaux.

La hausse des coûts va entraîner un effort de recherche intensif sur les moyens de réduire la consommation d'énergie et de développer les ressources énergétiques de toute nature. Les investissements correspondant à ces programmes dépassent les possibilités des marchés financiers. L'essentiel de leur financement devra donc être réalisé à partir des ressources propres des entreprises.

Les sociétés pétrolières sauront s'adapter à un environnement nouveau. Entre les pays producteurs conscients de l'importance politique et économique du pétrole et les pays consommateurs soucieux d'assurer la sécurité de leur approvisionnement énergétique à des conditions de prix raisonnables, les sociétés pétrolières apportent aux consommateurs la garantie et l'efficacité d'organisations souples et diversifiées. Elles sont soumises aux lois de la concurrence internationale tout en opérant dans le respect des politiques et des réglementations nationales.

En conclusion, la crise de l'énergie a pris un caractère aigu à la fin de 1973 par suite des décisions politiques des pays exportateurs de pétrole. Leur attitude a donné une soudaine urgence au problème de l'approvisionnement énergétique à long terme pour lequel des solutions étaient déjà en voie d'élaboration progressive dans la perspective d'une évolution économique normale.

LE PRIX DU PETROLE BRUT

Depuis l'accord signé le 5 octobre 1972 à New-York avec les grandes sociétés de pétrole, certains pays producteurs du Moyen-Orient membres de l'OPEP, détiennent une participation directe dans les sociétés de production opérant sur leur territoire. Le taux de participation a été fixé initialement à 25 % pour être ensuite élevé de 5 % par an à partir de janvier 1978 et atteindre 51 % en janvier 1982. Toutefois, certains Gouvernements des pays producteurs ont décidé d'accélérer le rythme et d'accroître le pourcentage maximum de leur prise de participation.

Il existe donc deux catégories de pétrole brut : celui appartenant aux sociétés de production (brut de concession) et celui revenant à l'Etat exportateur (brut de participation). Cette dernière catégorie peut être divisée en deux : la part commercialisée directement par l'Etat producteur et la part cédée aux sociétés de production. Les prix de ces différentes catégories de brut sont évidemment différents.

- Prix affiché (posted price) : c'est un prix d'ordre. Il sert de base à l'établissement des redevances fiscales.

- Prix de revient après taxes du brut appartenant aux sociétés de production : ce prix de revient comprend les coûts techniques de production, les royalties et l'impôt prélevé par les gouvernements des pays producteurs.

- Prix de cession par les sociétés de production : c'est le prix réel auquel sont effectuées les ventes directes de brut aux sociétés de raffinage, qu'elles soient membres ou non d'un même groupe. Il est égal au prix de revient après taxes plus une marge de profit qui est utilisée en particulier pour le financement de nouvelles explorations. Il se situe très en deçà du prix affiché.

- Prix de cession par les gouvernements aux sociétés productrices du brut de participation : ces prix sont généralement prévus par les accords de participation et inférieurs au prix affiché.

- Prix de vente direct par les gouvernements du brut de participation : à fin 1973, et en raison des restrictions de production et de la concurrence entre les pays consommateurs, ce prix était, dans la plupart des cas, supérieur au prix affiché.

- Coût moyen du pétrole brut importé : ce coût, supporté par les sociétés de raffinage, résulte des différents prix des bruts importés augmentés des frais de transport. Il peut donc varier sensiblement selon la proportion des différentes catégories de brut importées.

Industrie pétrolière française

L'industrie pétrolière française a poursuivi son développement en 1973. La capacité globale de raffinage de la France a atteint 154 millions de tonnes; elle s'est accrue de 9 millions de tonnes dont 5 millions proviennent de l'expansion de la raffinerie Esso de Fos. Les ventes sur le marché intérieur sont passées de 99 millions de tonnes en 1972 à 111 millions en 1973. La progression moyenne de 11 % reflète un développement de 8,5 % seulement du marché des carburants automobiles et une hausse des ventes de fuels lourds et de bitumes d'environ 14 %.

Les préoccupations essentielles de l'industrie au cours de l'année 1973 ont été les approvisionnements et les prix.

Les premiers problèmes d'approvisionnement sont apparus au cours du deuxième trimestre, lorsque les prix des produits finis sur les marchés étrangers ont dépassé les prix du marché français. Les distributeurs indépendants ont donc fortement réduit leurs importations de produits finis et reporté leur demande sur les sociétés de raffinage françaises. Les perturbations constatées sur le marché du fuel domestique au début de la crise d'octobre avaient pour origine d'une part, une demande anormalement gonflée par des achats de précaution et d'autre part, le déficit d'importation déjà mentionné, affectant les distributeurs indépendants. A la demande des Pouvoirs publics, les sociétés de raffinage ont accepté de livrer 700 000 tonnes de fuel domestique aux importateurs indépendants et d'assurer 75 % des livraisons de la période correspondante de l'année 1972 aux revendeurs libres sans contrats. Elles ont ainsi pris le risque d'avoir à contingenter leur propre clientèle si l'hiver était rigoureux. Par suite des délais de route, la limitation des livraisons de pétrole brut ne s'est fait sentir qu'à partir du mois de novembre. Finalement, une température clémente et l'assouplissement, en fin d'année, de la limitation des livraisons de pétrole brut à destination de la France, ont permis d'atténuer considérablement les effets de la pénurie.

Jusqu'en juin 1973, les prix de vente des produits pétroliers traditionnellement établis à partir d'une formule d'indexation, étaient négociés avec les Pouvoirs publics avant de faire l'objet d'un dépôt de barème. Depuis quelque temps, du fait des accords de participation, des variations brutales du cours du dollar et des références au marché intérieur américain, la formule d'indexation était devenue inutilisable. L'industrie pétrolière a donc engagé des négociations avec l'Administration, qui se sont poursuivies toute l'année. La profession a notamment proposé une nouvelle formule d'indexation permettant d'établir des prix "plafonds" mieux adaptés aux conditions du marché.

Le refus par les Pouvoirs publics du barème déposé par la profession, a été suivi de l'arrêté ministériel du 6 juin 1973 bloquant les prix de la plupart des produits pétroliers et imposant même une baisse sur certains d'entre eux. Les arrêtés suivants n'ont pas répercuté intégralement les hausses des prix du pétrole brut du 16 octobre 1973 et du 1er janvier 1974, et le retard accumulé avant la hausse d'octobre n'a pas été comblé.

Face à des charges accrues engendrées par l'inflation et la hausse du pétrole brut, les sociétés pétrolières devraient pouvoir compter sur un niveau de rentabilité normal pour pouvoir à la fois développer les recherches pétrolières et réaliser les programmes d'investissement nécessaires pour continuer d'assurer l'approvisionnement des consommateurs français.

ÉVOLUTION DES BESOINS D'ÉNERGIE PRIMAIRE EN FRANCE

marché civil énergétique

1971	1972	1973 demande totale
149,6	158,1	170,9 (millions de TEP*)

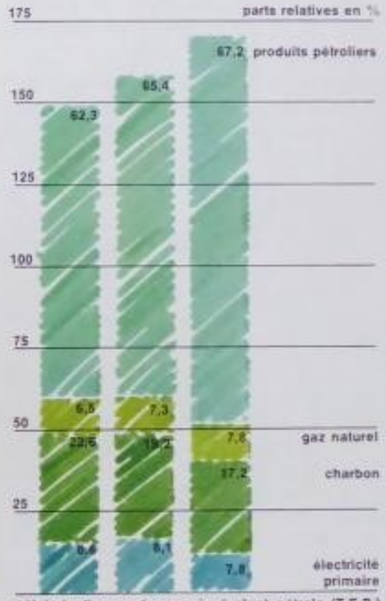

* Valorisation en tonnes équivalent pétrole (T.E.P.) établie à partir d'un bilan en thermies.

CONSOMMATION DES PRINCIPAUX PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE

marché civil énergétique — millions de tonnes

1971	1972	1973	
93,3	103,4	114,9	tous produits

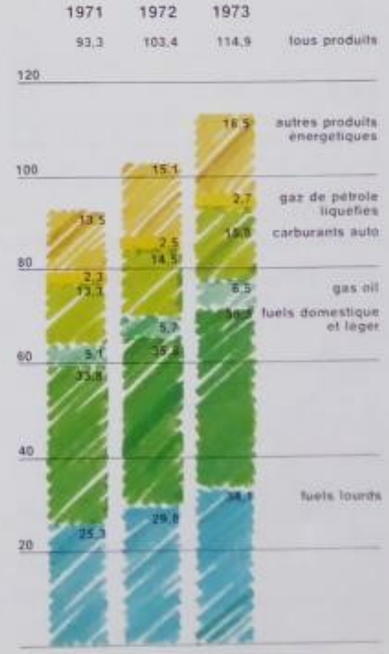

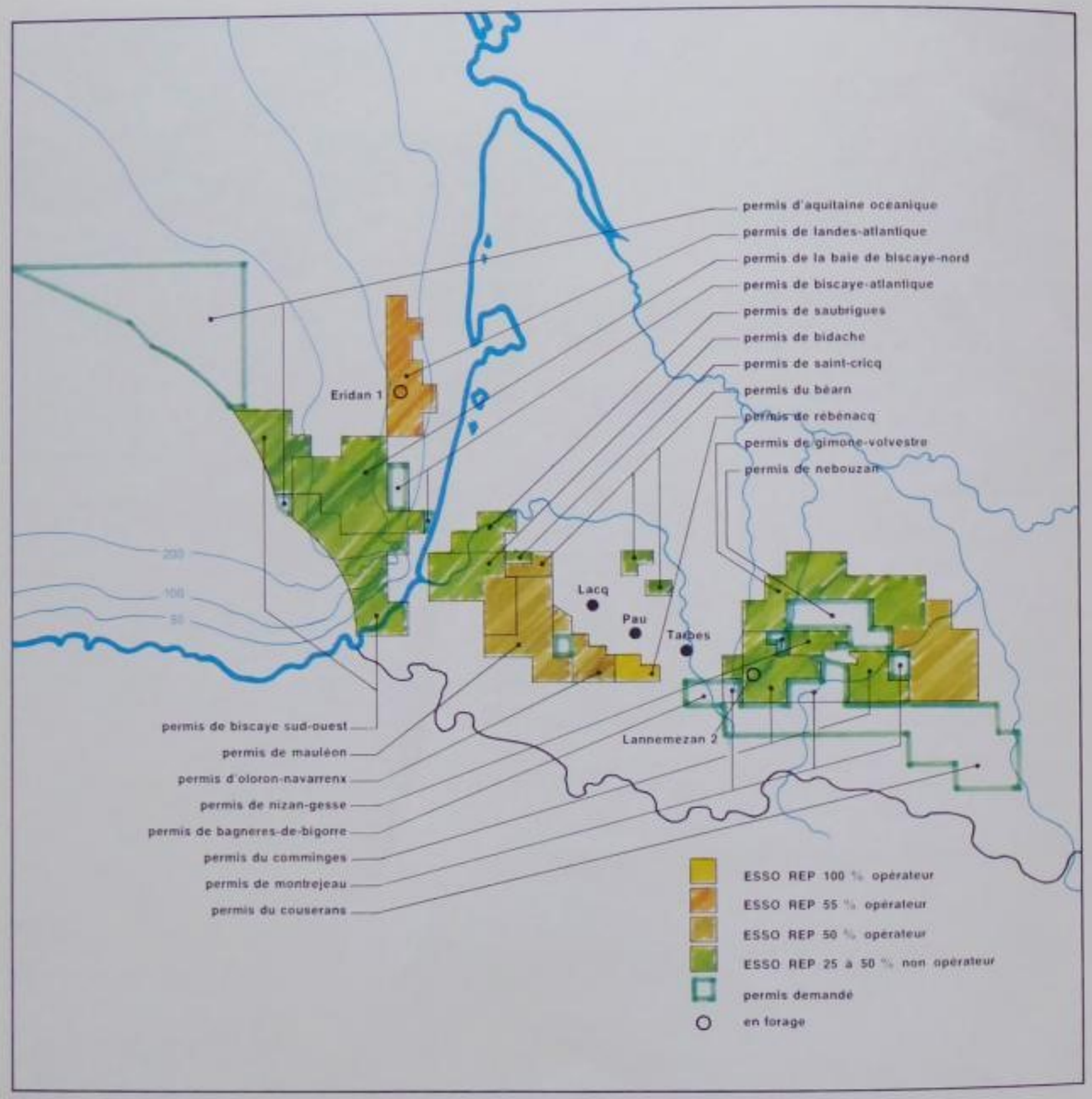

INTÉRÊTS MINIERS D'ESSO REP

ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Exploration et production Esso REP

Le domaine minier d'Esso REP a subi deux modifications notables en 1973. Esso REP détient désormais 25 % d'intérêts sur le permis maritime de la Baie de Biscaye Nord, d'une superficie de 1 733 km², situé au large du département des Landes sous des profondeurs d'eau de 100 à 400 mètres. D'autre part, Esso REP a obtenu, en association avec ERAP, le permis de Nizan-Gesse de 192 km² contigu au permis de Comminges.

Les activités de forage de la société se sont développées principalement à proximité des Pyrénées en association avec ERAP et S.N.P.A.

Sur le permis de Comminges, le forage de Bonrepos I a mis en évidence des indices d'huile, et le puits de Montastruc I, foré à 800 m plus au nord, débite 120 m³ d'huile anhydre par jour. La participation d'Esso REP est de 25 %.

Dans la région de Salies-de-Béarn, le forage de Berenx 2 a été arrêté à la profondeur de 6 237 m après l'observation de manifestations gazeuses. Des essais de production seront effectués au cours du second semestre 1974 dès réception d'un équipement spécial nécessaire en raison de la présence de hautes pressions et d'hydrogène sulfuré dans le puits.

En 1973, la production nette de pétrole brut de la société a été de 929 317 t contre 1 153 000 t l'année précédente. La production du Champ de Parentis continue à baisser malgré la mise en service d'un puits lacustre supplémentaire destiné à améliorer le drainage de la partie ouest du gisement. Pour 1974, les prévisions de production d'hydrocarbures liquides s'élèvent à 729 000 t. La part d'Esso REP en provenance du gisement d'UCHA a représenté 22 millions de m³ de gaz épuré et 1 114 t de propane et de butane.

Les ventes de pétrole brut et de gaz ont atteint F 122 millions contre F 136 millions en 1972.

Activités industrielles et logistiques

Les achats de pétrole brut se sont élevés à 16,3 millions de tonnes. La part provenant du Golfe Persique s'est encore accrue en 1973 pour atteindre 80 % contre 65 % en 1972.

Afin d'assurer le transport du pétrole dans les meilleures conditions, votre société a poursuivi l'effort de développement et de modernisation de sa flotte de pétroliers long-courriers. Elle a procédé en octobre à la mise en service de l'Esso Languedoc, navire de 250 000 t de port en lourd et à la vente du pétrolier Esso Alsace de 40 000 t. Le port en lourd de la flotte s'élève à 1 300 000 t. Les deux prochaines unités, livrables fin 1974 et fin 1975 par les Chantiers de l'Atlantique, appartiendront à la classe des 270 000 t.

Le niveau de distillation des raffineries de Port-Jérôme, Bordeaux, Fos-sur-Mer et Hauconcourt (dans laquelle votre société possède une participation de 40 %) s'est accru de 9,9 %. Ce résultat a été obtenu grâce au maintien de nos livraisons de brut au niveau prévu, à l'exception du mois de décembre où nous avons dû compenser une réduction de 15 % des approvisionnements par un prélèvement sur les stocks.

Les exportations de produits finis se sont élevées à 767 000 t contre 660 000 t en 1972. L'augmentation provient d'exportations exceptionnelles de distillats réalisées à la fin de l'hiver 1972-1973. Les importations, essentiellement de produits spéciaux, ont atteint 61 000 t contre 250 000 t de produits finis en 1972.

Votre société a procédé, en juillet 1973, au démarrage des nouvelles unités de la raffinerie de Fos-sur-Mer dont la capacité a été portée de 3 à 8 millions de t/an. La mise en service s'est déroulée de manière extrêmement satisfaisante. Les nouveaux équipements

PRODUCTION DES RAFFINERIES D'ESSO S.A.F.

y compris la part Esso dans la raffinerie de Lorraine
produits consommés en raffineries exclus
milliers de tonnes

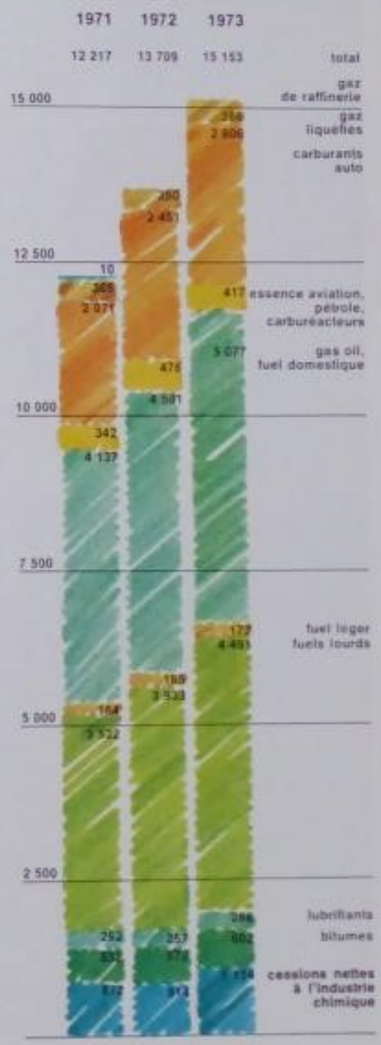

PÉTROLE BRUT TRAITÉ DANS LES RAFFINERIES D'ESSO S.A.F.

	1971		1972		1973	
	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%	millions de tonnes	%
Landes (Esso REP)	*1,51*	*11,7*	*1,19*	*8,0*	*0,98*	*6,1*
Sahara	*0,22*	*1,7*	*0,29*	*2,0*	*0,78*	*4,8*
Libye	*2,07*	*16,0*	*2,27*	*15,4*	*0,64*	*3,9*
Moyen-Orient	*7,56*	*58,5*	*9,71*	*65,6*	*12,92*	*79,4*
Venezuela	*0,78*	*6,1*	*0,71*	*4,7*	*0,73*	*4,4*
Nigéria	*0,73*	*5,6*	*0,63*	*4,2*	*0,23*	*1,4*
Gabon	*0,05*	*0,4*	*0,02*	*0,1*	—	—
Total brut traité	12,92	100,0	14,82	100,0	16,26	100,0

La raffinerie Esso de Fos-sur-Mer, l'une des plus modernes d'Europe, a été dotée de nouvelles unités qui ont porté sa capacité annuelle de traitement de 3 à 8 millions de tonnes.

Les nouvelles installations mises en service en juillet 1973 représentent un investissement de F 340 millions dont environ 15 % consacrés à des équipements de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau.

Cette raffinerie est non seulement l'une des plus "propres" du monde, elle est aussi l'une des plus esthétiques.

comprennent notamment, une tour de distillation de 5 millions de t/an, une unité de reformage catalytique des essences de 600 000 t/an et une unité de désulfuration des gas-oils de 1 100 000 t/an. Cette raffinerie satisfait très largement aux normes de la lutte anti-pollution. Elle comprend une unité de récupération du soufre contenu dans les gaz de traitement d'une capacité de 64 t/jour. L'investissement global s'est élevé à F 340 millions.

Une unité de production catalytique d'huiles blanches d'une capacité de 27 000 t a été mise en service à Port-Jérôme au cours de l'année 1973. Dès le démarrage, les produits obtenus ont été conformes aux spécifications, ce qui constitue une performance remarquable pour une unité dont la technologie est entièrement nouvelle. Une grande partie de la production d'huiles blanches, utilisées notamment dans les industries chimiques et pharmaceutiques, est destinée à l'exportation.

La construction à Port-Jérôme de la nouvelle usine de mélange et de conditionnement d'huiles, graisses et produits spéciaux s'est poursuivie activement et la mise en service aura lieu en 1974. L'usine de la Mailleraye sera alors fermée; l'usine de Gennevilliers cessera ensuite ses activités au début de 1975. L'ensemble de la production, du conditionnement et de l'expédition des graisses et lubrifiants de votre société sera assuré par une seule installation moderne située à proximité immédiate des unités de production d'huiles de base de la raffinerie de Port-Jérôme.

Recherches et développements

En 1973, le Centre de Mont Saint-Aignan, qui effectue des études pour le compte des sociétés du groupe Exxon et pour Esso S.A.F., a consacré F 20,4 millions à la recherche et déposé 13 brevets.

Des succès prometteurs ont été obtenus dans des domaines touchant à la protection de l'environnement et à l'économie d'énergie où les recherches ont porté sur la réduction des émissions automobiles et sur des systèmes améliorant la combustion des fuels à usage industriel et domestique. Des techniques perfectionnées d'injection des fuels dans les hauts fourneaux ont été développées en collaboration avec Usinor et l'Institut de Recherches de la Sidérurgie Française.

Des procédés pour la production d'huiles de base paraffiniques ont été étudiés en vue de pallier la pénurie des bruts naphténiques. Une nouvelle gamme d'huiles hydrauliques et des huiles textiles pour l'industrie lainière ont été mises au point. Des améliorations originales ont été obtenues à la suite des études exploratoires sur le comportement des lubrifiants sous très hautes pressions et sur les phénomènes de cavitation.

Les recherches fondamentales sur la mécanique des revêtements routiers ont conduit à formuler des règles simples pour la détermination de l'épaisseur optimum des chaussées entraînant une réduction des phénomènes de fatigue et une diminution de la formation d'ornières.

Les recherches dans le domaine chimique ont notamment permis d'élargir les débouchés industriels des sulfonates synthétiques, et de développer des additifs émulsifiants et anti-rouille facilitant le travail des métaux.

Activités commerciales

Le développement des activités commerciales de votre société a suivi la forte croissance de la demande de produits pétroliers.

La part des ventes Esso de carburants s'est maintenue à 14,6 % dans un marché en augmentation de 8,2 %.

Confirmant leurs succès, l'activité des Esso Shops s'est accrue de 18 % en 1973. La réduction du taux de croissance des produits pétroliers accentue l'intérêt de développer l'activité Esso Shop qui fait partie des services attendus par la clientèle.

La signature le 25 avril 1973 d'un protocole et d'un accord professionnel avec les syndicats de détaillants, a permis à votre société de maintenir les bonnes relations qu'elle entretient traditionnellement avec les locataires gérants exploitants de stations-service.

Au cours du premier semestre, le marché des distillats a été soumis à une forte concurrence dans le domaine des prix. Du fait de sa politique de valorisation des produits, les ventes d'Esso n'ont pas suivi la croissance du marché et la position commerciale passait de 11,1 % en 1972 à 10,5 % à la mi-année. La situation s'est rétablie au cours du deuxième semestre, les ventes Esso représentant 11,2 % du marché total pendant cette période. En effet, malgré les problèmes d'approvisionnement consécutifs à la crise de l'énergie, votre société a pu satisfaire à la demande. Elle a montré, par là-même, sa volonté et sa capacité de respecter les engagements pris à l'égard de sa clientèle. Elle a également participé au ravitaillement des importateurs indépendants et des consommateurs prioritaires non clients, qui étaient en difficulté.

VENTES TOTALES D'ESSO S.A.F. *correspondant au chiffre d'affaires commercial*

	1971		1972		1973	
	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	*351*	*2,8*	*368*	*2,8*	*413*	*2,9*
carburants auto	*2.124*	*17,1*	*2.155*	*16,7*	*2.339*	*16,7*
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	*378*	*3,0*	*412*	*3,2*	*407*	*2,9*
gaz oil	*569*	*4,6*	*964*	*7,5*	*970*	*6,9*
fuel domestique	*3.608*	*29,1*	*3.815*	*29,6*	*4.079*	*29,1*
fuels léger et lourds	*4.482*	*36,1*	*4.260*	*33,0*	*4.831*	*34,4*
lubrifiants	*268*	*2,2*	*270*	*2,1*	*295*	*2,1*
bitume	*635*	*5,1*	*654*	*5,1*	*696*	*5,0*
total	12.415	100,0	12.898	100,0	14.030	100,0
autres produits (essentiellement produits de base vendus à l'industrie chimique)	*1.355*		*2.153*		*2.334*	

Les stations-service Esso sont les relais où l'on trouve la détente indispensable lors des longs parcours sur autoroute. Elles offrent aux usagers tout ce qui concourt à leur bien-être ainsi que tous les services nécessaires à la bonne marche de leur voiture.

Malgré les difficultés d'approvisionnement, la position commerciale d'Esso sur le marché des fuels lourds est passée de 10,5 % en 1972 à 11,3 % en 1973, dans un marché en accroissement de 13,7 %.

Le marché des bitumes a suivi la forte croissance de la construction routière. Les ventes Esso, qui ont progressé de 11,4 % ont représenté 18,1 % du marché.

Les ventes de gaz de pétrole liquéfiés, butane et propane, ont atteint 365 000 tonnes. L'organisation sur une base régionale réalisée en 1972, a permis d'accroître les ventes directes. Par ailleurs, les fournitures à Primagaz se sont poursuivies au rythme prévu.

Enfin, l'année 1973 a été une grande année Uniflo pour les lubrifiants Esso. Les ventes de cette huile automobile de qualité supérieure ont progressé de 39,2 % par rapport à 1972. La position commerciale tous lubrifiants de votre société a légèrement progressé.

Relations humaines

L'action de la société sur le plan des relations humaines a été dominée par les deux importantes réalisations mentionnées précédemment : d'une part, l'expansion de la raffinerie de Fos, qui a entraîné la création de nouveaux emplois, et d'autre part, la mise en œuvre progressive d'installations modernes de traitement et de conditionnement des huiles à Port-Jérôme, qui conduira à la fermeture de l'usine de La Mailleraye en 1974 et de l'usine de Gennevilliers en 1975.

Des efforts importants ont été poursuivis pour proposer aux membres du personnel affectés par les mesures de regroupement, soit un reclassement dans une autre installation de la société, soit des conditions de départ dans le cadre d'un plan spécial.

Sur un effectif de 382 personnes que comptaient en 1970 les usines de La Mailleraye et de Gennevilliers, 70 % ont fait l'objet des mesures de reclassement. Pour faciliter l'adaptation à leurs nouveaux postes, les membres du personnel reclassés ont reçu une formation complémentaire, voire même dans certains cas, entièrement nouvelle.

Cet effort particulier est venu s'ajouter à notre programme régulier de formation, lui-même orienté vers le développement de notre personnel d'opération, l'adaptation permanente de nos cadres et de notre maîtrise aux méthodes modernes de gestion, et l'information de tous par des stages traitant des aspects fondamentaux de la vie professionnelle.

L'ensemble de ces actions a représenté en 1973, 2,4 % du temps de travail et 3,7 % de la masse salariale.

La rémunération moyenne mensuelle s'est accrue de 12 % de fin 1972 à fin 1973.

Filiales

Outre sa principale filiale Esso REP, Esso S.A.F. possède une participation de plus de 50 % dans les sociétés suivantes :

- la Société Immobilière Paris-Niel dont l'activité est purement immobilière,
- l'Office Privé d'Assurances et de Courtages, qui gère les polices d'assurances des sociétés du groupe Esso en France,
- la Société Générale des Parkings Paris-Province, holding de la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers,
- la Société Worms-Distribution, société de distribution de combustibles liquides et solides,
- la Société Commerciale des Lyonceaux, propriétaire de fonds de commerce de stations-service,
- la Société Hôtelière de la Petite Campagne, propriétaire d'un immeuble destiné au logement du personnel de la raffinerie de Port-Jérôme.

Les renseignements concernant les activités de ces filiales figurent dans les commentaires financiers qui complètent ce rapport.

L'unité de production catalytique d'huiles blanches de la raffinerie de Port-Jérome

Extrêmement pures, les huiles blanches sont de plus en plus demandées pour des usages pharmaceutiques, cosmétiques et d'emballages plastiques.

L'unité de production d'huiles blanches de Port-Jérôme qui utilise un procédé nouveau, mis au point par Esso Research and Engineering Co. avec le concours des laboratoires de Mont-Saint-Aignan et de l'Imperial Oil à Sarnia (Canada), est entrée en service en octobre 1973 ; sa capacité de production annuelle est de 27.000 tonnes.

Données financières

En 1973, votre société a réalisé un chiffre d'affaires commercial hors taxes de F 3 824 millions, en hausse de 22 % sur celui de 1972.

Cet accroissement provient d'une part, de l'augmentation de 8,7 % des quantités vendues qui ont atteint 16,4 millions de tonnes, et d'autre part, de la hausse des prix des produits finis autorisée par les Pouvoirs publics à la suite de l'augmentation du prix du pétrole brut décidée le 16 octobre par les pays exportateurs.

Le bénéfice net, y compris le dividende de F 47,6 millions reçu d'Esso REP, s'élève à F 58 millions. Ce bénéfice est obtenu après une dotation aux amortissements de F 249 millions et une dotation à la provision pour fluctuation des cours du pétrole brut de F 312 millions. La marge brute d'autofinancement ou "cash flow" s'élève à F 633 millions contre F 235 millions en 1972.

Toutefois, ces deux chiffres ne sont pas comparables car une partie importante, estimée à F 230 millions, de la marge brute d'autofinancement de 1973, provient de l'augmentation de la valeur des produits en inventaire consécutive à la hausse des prix du pétrole brut. Cette augmentation du prix des inventaires dans les livres, ne constitue pas une ressource effective, disponible pour le financement des investissements. En effet, les produits correspondants sont immobilisés sous forme de stocks de réserve requis par les Pouvoirs publics et de stock-outil nécessaire au maintien de notre activité. On peut donc estimer la marge brute d'autofinancement réelle à F 403 millions.

En regard, les dépenses d'investissements de l'année 1973 ont atteint F 643 millions, soit une hausse de 77 % par rapport aux dépenses annuelles moyennes d'investissements des 4 annees précédentes. Il s'agit pour l'essentiel des travaux d'expansion de la raffinerie de Fos et du développement de la flotte pétrolière.

Le financement de ces investissements a été assuré pour partie par l'autofinancement disponible, et pour le solde, par de nouveaux emprunts à long et moyen terme effectués auprès d'organismes financiers.

Résultats

Les comptes de résultats et le bilan, établis au 31 décembre 1973, vous sont présentés en annexes.

Ils font apparaître un bénéfice de	F	58,- millions
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent	F	12,8 millions
Total disponible	F	70,8 millions

Il vous sera proposé de leur donner l'affectation suivante :

- Réserve légale	F	2,9 millions
- Réserve générale	F	15,0 millions
- Dividende	F	41,7 millions
- Report à nouveau	F	11,2 millions
Total	F	70,8 millions

Pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 de nominal, le

dividende net ressort à	F	3,50
auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de	F	1,75
soit un revenu global de	F	5,25

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Avoir fiscal	Revenu global
1970	11 917 960	4,00	2,00	6,00
1971	11 917 960	4,00	2,00	6,00
1972	11 917 960	3,50	1,75	5,25

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1973, puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Il vous appartiendra enfin de fixer le montant des jetons de présence allouès au Conseil d'Administration pour l'exercice 1974.

Le Conseil d'Administration.

QUE FAIT EXXON FACE A LA NOUVELLE SITUATION ENERGETIQUE ?

Exxon encourage et développe tous les moyens de nature à économiser l'énergie et à permettre une meilleure utilisation des ressources énergétiques naturelles.

Exxon poursuit son effort en vue du développement de ressources nouvelles. Dans ce but, des investissements considérables seront affectés à la recherche pétrolière, au transport du pétrole brut, au développement de la production de charbon et d'uranium, à la fabrication de gaz et de pétrole synthétique à partir du charbon et des schistes ou sables bitumineux d'Amérique du Nord. Les plans actuels prévoient que pendant la période de 4 ans couvrant 1974 à 1977, les investissements du Groupe représenteront 16 milliards de dollars dont les 2/3 seront consacrés à la recherche et au transport de nouvelles ressources.

Le Groupe Exxon est parfaitement conscient que, dans les circonstances actuelles, cette recherche ne pourra être menée à bien qu'en accord avec les Gouvernements des pays intéressés et en présence de contraintes politiques et sociales de plus en plus strictes. Le Groupe est également conscient que la crise actuelle n'est pas une crise de courte durée, mais le début d'une longue série de difficultés auxquelles le monde devra faire face pendant 10 ou 15 ans, à moins que les tendances actuelles de l'offre et de la demande en énergie ne se modifient radicalement. Il est souhaitable que le taux de croissance de la demande en énergie diminue sans que cela n'entraîne des conséquences graves pour l'économie mondiale.

Au cours d'une déclaration récente, M. J.K. Jamieson, Chairman d'Exxon Corporation, a fait à ce sujet les remarques suivantes :

"L'industrie ne peut pas, à elle seule, résoudre tous ces problèmes. Les Gouvernements doivent mettre au point des politiques nationales permettant la coopération entre tous les groupes intéressés dans la production et la mise en œuvre de l'énergie dont le monde a besoin. Les sociétés productrices d'énergie auront à justifier leur raison d'être. Elles le feront en prouvant par les faits que leur rôle est essentiel. En effet, l'industrie dispose des moyens matériels de produire les ressources énergétiques et de les distribuer aux consommateurs. Elle possède les talents techniques et l'expérience du management qui seront indispensables. Elle peut rassembler les capitaux considérables qui seront nécessaires et les mettre en œuvre. Je suis convaincu que cet ensemble de moyens n'a pas d'équivalent pour résoudre les problèmes mondiaux de l'énergie."

COMMENTAIRES FINANCIERS

L'exercice 1973 a été caractérisé par :

- une progression du chiffre d'affaires,
- une hausse sensible des dotations aux comptes d'amortissements et de provisions,
- une légère augmentation du résultat net,
- des besoins de financement accrus, nettement supérieurs à la marge d'autofinancement.

Résultats de l'exercice

L'ensemble des recettes de 1973 (chiffre d'affaires taxe intérieure comprise hors TVA, autres ventes, produits accessoires et produits financiers) a atteint F 7 780,9 millions contre F 6 693,4 millions en 1972.

Le chiffre d'affaires commercial hors taxes s'est élevé à F 3 823,9 millions contre F 3 140,8 millions en 1972. Cet accroissement provient essentiellement de l'augmentation des prix corrélative à la hausse des prix du brut du 16 octobre 1973 et d'une croissance de 8,7 % des tonnages vendus.

Après déduction des charges non imputables à l'exploitation de l'exercice, le coût des ventes ainsi que les frais de fabrication, d'exploitation et de gestion ont atteint F 7 436,7 millions contre F 6 617,4 millions en 1972. L'accroissement ne reflète pas l'augmentation du coût des approvisionnements en pétrole brut d'octobre 1973, la méthode d'évaluation des inventaires actuellement en vigueur consistant à valoriser les sorties au coût des entrées les plus anciennes.

Le résultat d'exploitation de 1973 s'élève à F 344,2 millions contre F 76 millions en 1972. Ainsi qu'il a déjà été expliqué dans les données financières du rapport du Conseil d'Administration, une partie importante de ce résultat provient de l'augmentation de la valeur des produits en inventaire consécutive à la hausse du prix du pétrole brut. Cette ressource exceptionnelle est nécessairement affectée au maintien du volume des stocks de réserve requis par les Pouvoirs publics et du stock-outil.

Compte tenu des pertes et profits divers, et de la provision pour fluctuation des cours du pétrole brut dont l'objet est de compenser les effets de la méthode d'évaluation des inventaires, le résultat net s'est élevé à F 58 millions contre F 54,2 millions en 1972.

Besoins et sources de financement

Les besoins totaux se sont élevés à F 1 119,1 millions. Ils ont été financés par la marge brute d'autofinancement de F 633 millions, par une augmentation nette des dettes à moyen et long terme de F 248,3 millions, par un accroissement du passif courant de F 228,2 millions et par les autres ressources internes de F 9,6 millions.

Les principaux éléments sont analysés ci-après :

A. Les besoins de financement

ACTIF IMMOBILISE :

Les dépenses d'immobilisations ont atteint F 643,3 millions. Elles s'analysent comme suit :

millions de francs	1969	1970	1971	1972	1973
raffinage et laboratoires	95,7	65,0	97,7	263,2	258,6
distribution et transports intérieurs	70,8	131,2	110,3	114,5	98,4
transports maritimes	29,8	43,4	171,3	235,4	282,7
administratifs	13,1	3,1	4,4	4,5	3,6
	209,4	242,7	383,7	617,6	643,3

ACTIF CIRCULANT :

La hausse des prix du brut a entraîné une augmentation des valeurs en inventaire et des créances sur la clientèle.

En dépit d'une légère diminution des volumes stockés, le coût des inventaires aux nouveaux prix a entraîné un besoin supplémentaire de F 219 millions.

L'augmentation des créances sur la clientèle par rapport à l'année précédente a représenté F 133,6 millions.

DIVIDENDES :

Les dividendes payés en 1973 au titre de l'exercice 1972 se sont élevés à F 41,7 millions.

B. Les sources de financement

LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT OU "CASH FLOW"

D'un montant de F 633 millions, elle est composée :

- du bénéfice net de F 58 millions,
- d'une perte exceptionnelle de change sur l'endettement à long terme de F 6 millions,
- des dotations suivantes :

- aux comptes d'amortissements des immobilisations pour F 249,3 millions,
- aux comptes de provisions pour pertes et charges et à l'amortissement des frais d'établissement pour F 1,1 million,
- aux comptes de provisions hors exploitation pour F 318,6 millions dont F 311,5 millions à la provision pour fluctuation des cours du pétrole brut.

EMPRUNTS A LONG TERME :

L'augmentation nette de l'endettement à long terme entre 1972 et 1973 résulte :

- des nouveaux emprunts de l'exercice qui ont atteint F 258,3 millions,
- du passage à court terme de F 10 millions d'emprunts précédemment contractés.

AUGMENTATION DU PASSIF COURANT :

L'augmentation de F 228,2 millions du passif courant se décompose en F 150,9 millions pour les comptes de tiers et F 77,3 millions pour les comptes financiers.

Structure financière

Fonds de Roulement

Le fonds de roulement est passé de F 88 millions à fin 1972 à F 279 millions à fin 1973. Le ratio de liquidité augmente de 1,06 à 1,16.

Endettement

L'accroissement du passif du bilan qui ressort à F 818 millions à fin 1973 se décompose en une augmentation de la situation nette de F 336 millions et une augmentation du passif envers les tiers de F 482 millions.

A fin 1973, l'endettement total représente 66 % de la valeur du bilan.

Les installations semi-industrielles d'hydrogénation d'huiles, à Port-Jérôme, fonctionnent sous la surveillance de chercheurs de Mont-Saint-Aignan.

Les recherches effectuées pour l'ensemble du groupe Esso en Europe sur les huiles industrielles ont été confiées au laboratoire de Mont-Saint-Aignan.

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	1971		1972		1973	
	millions de francs	*%*	*millions de francs*	*%*	*millions de francs*	*%*
gaz liquéfiés	*78,9*	*2,5*	*83,2*	*2,6*	*96,0*	*2,6*
carburants auto	*800,8*	*25,6*	*803,3*	*25,6*	*932,9*	*24,4*
pétrole, essence aviation et carburéacteur	*77,4*	*2,5*	*86,9*	*2,8*	*107,9*	*2,8*
gas oil	*163,8*	*5,2*	*323,4*	*10,3*	*275,5*	*7,2*
fuel domestique	*819,4*	*26,2*	*788,5*	*25,1*	*967,0*	*25,3*
fuels léger et lourds	*558,0*	*17,8*	*423,1*	*13,5*	*541,3*	*14,2*
lubrifiants	*317,2*	*10,1*	*323,3*	*10,3*	*361,3*	*9,4*
bitumes	*126,8*	*4,0*	*129,2*	*4,1*	*132,7*	*3,5*
autres produits	*190,7*	*6,1*	*179,9*	*5,7*	*407,3*	*10,6*
chiffre d'affaires commercial hors taxes	3 133,0	100,0	3 140,8	100,0	3 823,9	100,0
transactions compensées hors taxes	*829,7*		*882,1*		*926,6*	
prestations de services hors taxes	*419,2*		*297,4*		*393,3*	
chiffre d'affaires hors taxes	4 381,9		4 320,3		5 143,8	
taxe intérieure	2 237,3		2 272,4		2 524,8	
chiffre d'affaires taxe intérieure comprise hors T.V.A.	6 619,2		6 592,7		7 668,6	

SOURCES ET BESOINS DE FONDS millions de francs

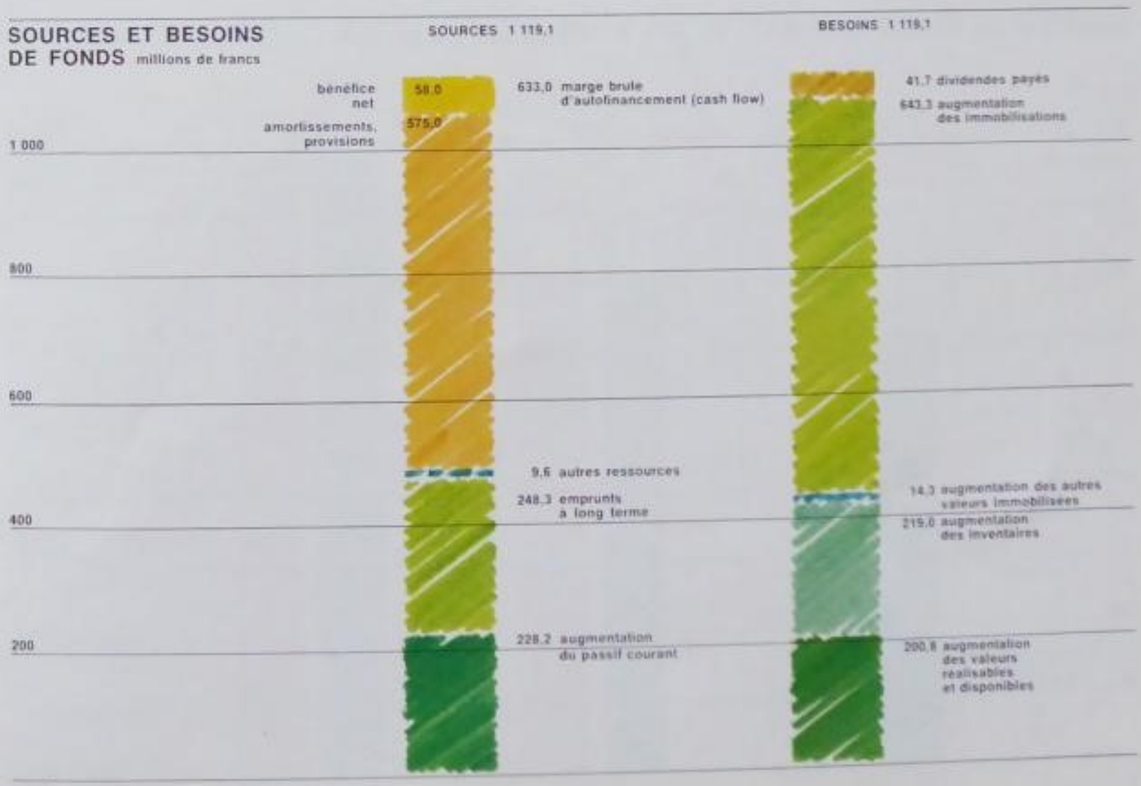

ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS

millions de francs

		1969	1970	1971	1972	1973
A.	immobilisations	2 317	2 507	2 802	3 377	3 942
B.	amortissements	1 332	1 467	1 549	1 681	1 862
C.	immobilisations (valeur nette) (A - B)	985	1 040	1 253	1 696	2 080
D.	autres valeurs immobilisées	367	403	324	306	320
E.	actif immobilisé (C + D)	1 352	1 443	1 577	2 002	2 400
F.	valeurs d'exploitation	400	657	721	754	973
G.	valeurs réalisables à court terme et disponibles	566	697	848	853	1 054
H.	actif circulant (F + G)	966	1 354	1 569	1 607	2 027
I.	*actif total (E + H)*	*2 318*	*2 797*	*3 146*	*3 609*	*4 427*
J.	Capitaux propres réserves et provisions	1 029	1 101	1 148	1 161	1 497
K.	dettes à long terme	408	414	512	929	1 182
L.	dettes à court terme	881	1 282	1 486	1 519	1 748
M.	*passif total (J + K + L)*	*2 318*	*2 797*	*3 146*	*3 609*	*4 427*
N.	fonds de roulement (H - L)	85	72	83	88	279
O.	chiffre d'affaires commercial (taxes exclues)	2 073	2 535	3 133	3 141	3 824
P.	*résultats nets*	*76*	*72*	*69*	*54*	*58*
Q.	cash flow	211	274	265	235	633
1.	liquidité $\frac{H}{L}$	1,10	1,06	1,06	1,06	1,16
2.	marge nette (taxes exclues) $\frac{100 \times P}{O}$	3,66	2,82	2,21	1,73	1,52
3.	endettement total $\frac{K + L}{M}$	0,56	0,61	0,64	0,68	0,66
4.	rentabilité $\frac{100 \times P}{J}$	7,39	6,50	6,00	4,65	3,87

ÉVOLUTION DU BILAN D'ESSO S.A.F. DE 1971 A 1973

millions de francs

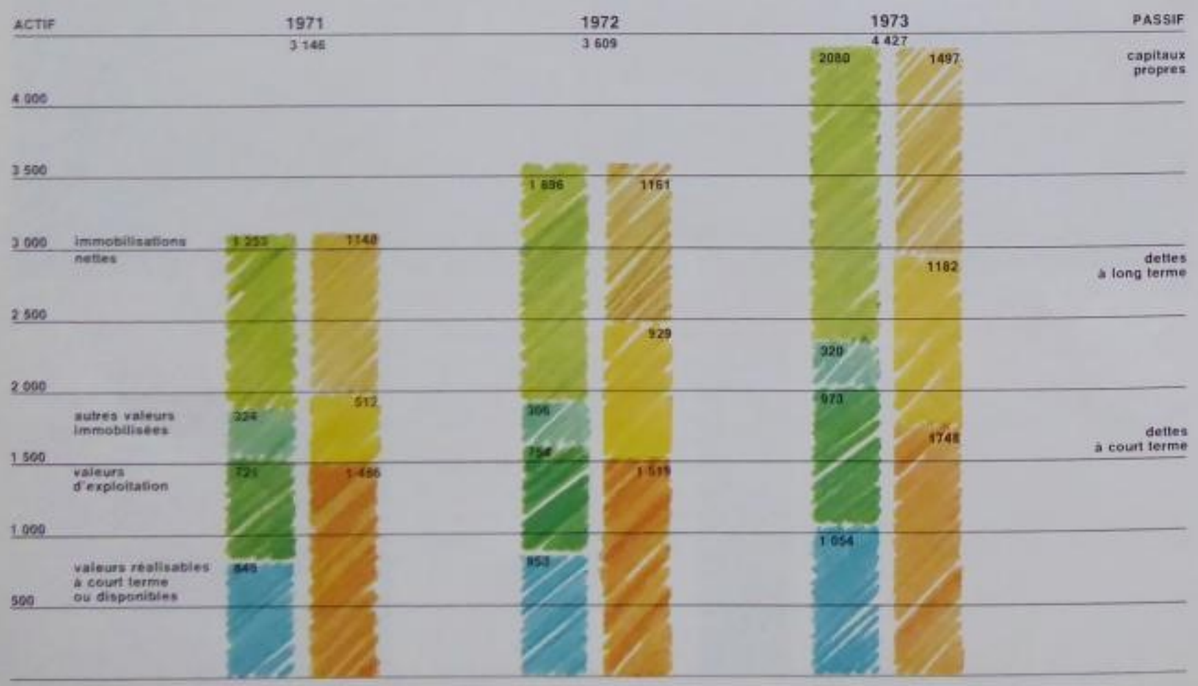

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1969	1970	1971	1972	1973
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital Social	*595 898 000*	*595 898 000*	*595 898 000*	*595 898 000*	*595 898 000*
b) Nombre d'actions émises	*11 917 960*	*11 917 960*	*11 917 960*	*11 917 960*	*11 917 960*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (milliers de F)	*2 698 885*	*3 435 824*	*4 381 891*	*4 320 272*	*5 143 760*
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	*228 728 797*	*310 870 120*	*299 104 803*	*249 216 548*	*640 514 267*
c) Impôts sur les bénéfices	*16 530 514*	*32 947 334*	*29 473 591*	*15 132 321*	*6 642 774*
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	*76 399 776*	*71 521 642*	*68 695 124*	*54 235 648*	*58 045 497*
*e) Montant des bénéfices distribués**	*44 692 350*	*47 671 840*	*47 671 840*	*41 712 860*	*41 712 860*
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	*17,80*	*23,32*	*22,62*	*19,64*	*53,19*
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	*6,41*	*6,00*	*5,76*	*4,55*	*4,87*
c) Dividende versé à chaque action avec avoir fiscal*	*5,625*	*6,00*	*6,00*	*5,25*	*5,25*
4. Personnel					
a) Nombre de salariés	*4 966*	*4 952*	*4 915*	*4 921*	*4 851*
b) Montant de la masse salariale	*156 128 000*	*172 347 000*	*190 562 000*	*211 206 000*	*239 113 000*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	*91 148 000*	*100 797 000*	*108 500 000*	*120 390 000*	*138 121 000*

* Pour l'exercice 1973, le montant indiqué est celui des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION D'ESSO S.A.F.

premier cours du terme, le jour de la liquidation

	1971	1972	1973
rendement de l'action :	5,2 %	4,5 %	5,7 %
dividende par action (avoir fiscal compris) :	6,0	5,25	(proposé) 5,25
cours réel (dernière liquidation de l'année) :	115	117	92

Cours de l'action Esso au 9 mai 1974 : F 102

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1973

FILIALES ET PARTICIPATIONS SOCIÉTÉS francs	capital	réserves	quote-part du capital détenu (en pourcentage)	valeurs d'inventaire des titres détenus	prêts et avances consentis par la société et non remboursés	montant des cautions et avals fournis par la société	chiffre d'affaires du dernier exercice	bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A - *Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.*									
1. *FILIALES (50 % au moins du capital détenu par Esso S.A.F.)*									
- ESSO REP	*35 100 000*	*30 325 320*	*88,97*	*37 475 400*	*—*	*—*	*127 134 684*	*43 253 886*	*47 625 750*
- WORMS DISTRIBUTION	*4 167 500*	*8 009 754*	*51,00*	*6 209 268*	*3 000 000*		*182 192 288*	*(181 718)*	*—*
2. *PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par Esso S.A.F.)*									
- S.A. VIAFRANCE	*12 825 000*	*22 870 778*	*44,78*	*15 237 292*	*—*	*—*	*284 408 258*	*117 468*	*459 480*
- RAFFINERIE DU MIDI	*22 500 000*	*1 209 438*	*33,33*	*7 420 000*	*8 647 870*	*8 766 667*	*15 306 720*	*428 540*	*—*
- SOCIÉTÉ DU PIPE-LINE MÉDITERRANÉE RHONE (S.P.M.R.)	*65 000 000*	*—*	*14,17*	*9 208 600*	*2 125 050*	*12 238 487*	*90 940 323*	*8 068 379*	*—*
- SOCIÉTÉ DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE	*50 000 000*	*—*	*40,00*	*19 999 200*	*9 820 378*	*25 600 000*	*93 116 320*	*—*	*—*
B - *Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations*									
1. *filiales françaises*				*1 733 422*	*—*	*—*			*39 200*
2. *Participations dans les sociétés françaises*				*43 090 795*	*16 426 383*	*22 046 000*			*1 083 283*

Filiales

SOCIETE ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ESSO REP

Capital : F 35 100 000
Participation : 88,97 %
Activités : Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

La production de pétrole brut est passée de 1 153 000 t en 1972 à 929 000 t en 1973.

Le bénéfice net après impôt sur les sociétés ressort à F 43,3 millions en 1973. Ce résultat tient compte de la libération d'une partie de la provision pour reconstitution de gisements constituée antérieurement, soit F 32 millions.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PARIS-NIEL

Capital : F 348 000
Participation : 99,69 %
Activités : Opérations immobilières.

L'activité de la société a été essentiellement consacrée à la location des stations-service lui appartenant. La valeur des immobilisations s'élève à F 3,8 millions à fin 1973.

OFFICE PRIVÉ D'ASSURANCES ET DE COURTAGES O.P.A.C.

Capital : F 200 000
Participation : 98 %
Activités : Gestion de contrats d'assurances garantissant les sociétés du groupe Esso en France et leur personnel, les gérants libres des stations-service et certaines autres entreprises.

L'OPAC gère environ 30 000 contrats. Les courtages reçus en 1973 représentent F 2,9 millions.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PARKINGS PARIS-PROVINCE S.G.P.P.P.

Capital : F 300 000
Participation : 65,67 %
Activités : Société holding détenant une participation majoritaire dans la Société d'Exploitation du Parking de la Place d'Anvers (S.E.P.P.A.).

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES LYONCEAUX

Capital : F 5 000 000
Participation : 78 %
Activités : Location de stations-service. La valeur des immobilisations s'élève à F 4,3 millions à fin 1973.

WORMS-DISTRIBUTION

Capital : F 4 167 500
Participation : 51 %
Activités : Distribution de combustibles liquides et solides et de matériels thermiques et sanitaires.

Worms-Distribution est entré en activité le 1er avril 1973. En 9 mois, son chiffre d'affaires a atteint F 182 millions dont F 132 millions réalisés à partir de ventes de fuel domestique.

SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DE LA PETITE CAMPAGNE

Capital : F 20 000
Participation : 95 %
Activité : Exploitation d'un hôtel destiné au logement du personnel de la Raffinerie de Port-Jérôme.

Autres principales participations

VIAFRANCE

Travaux routiers et répandage de bitumes.
Participation : 44,78 %

SOCIÉTÉ DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE

Exploitation d'une raffinerie à Hauconcourt.
Participation : 40 %

SOCIÉTÉ DU PIPELINE DE LA RAFFINERIE DE LORRAINE

Exploitation par pipeline pour l'approvisionnement de pétrole brut de la raffinerie d'Hauconcourt.
Participation : 40 %

RAFFINERIE DU MIDI

Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.
Participation : 33,33 %

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS

Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.
Participation : 21,20 %

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS

Réception, stockage et réexpédition de fuel et gas oil.
Participation : 16,80 %

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE CARBURANTS AVIATION S.M.C.A.)

Construction et exploitation d'"Hydrant systems" dans les aéroports d'Orly et de Roissy.
Participation : 16,66 %

SOCIÉTÉ DU PIPELINE MÉDITERRANÉE-RHONE

Exploitation de pipelines de produits pétroliers des raffineries de la Méditerranée à la Vallée du Rhône.
Participation : 14,17 %

GEOMINES-CAEN

Exploitation d'un stockage souterrain de produits pétroliers à May-sur-Orne.
Participation : 14 %

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL)

Exploitation de pipelines de produits pétroliers des raffineries de la Basse-Seine à la région parisienne.
Participation : 7,99 %

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1973, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous nous avez confié.

Le bilan et les comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 1973 nous ont été régulièrement communiqués.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé ont été conduites selon les règles habituelles de diligence normale. Elles ont comporté, outre un examen général des écritures et comptes sociaux, des sondages étendus sur divers postes, notamment en ce qui concerne les comptes de trésorerie, les stocks, les titres de participation, les débiteurs et créditeurs divers, les fluctuations des provisions et réserves.

Nous avons pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et constaté l'exactitude des informations d'ordre comptable qu'il contient. Il en a été de même des tableaux de renseignements tenus à la disposition des actionnaires, et concernant, respectivement, les résultats des cinq derniers exercices et les filiales et participations.

Les méthodes d'évaluation et de présentation sont pratiquement identiques à celles de l'exercice précédent. Nous signalerons seulement la création, au passif du bilan, du poste nouveau "subventions d'équipement reçues".

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de dérogations aux prescriptions légales concernant l'égalité entre actionnaires et à celles relatives aux actions de garantie des administrateurs.

Situation générale

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'actif et des dettes envers les tiers inscrites au passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1972 et 1973 (en millions de francs) :

	1972	1973	Différences
Actif total	3 608,6	4 426,7	+ 818,1
Dettes envers les tiers	2 447,6	2 930,1	+ 482,5
Actif net	1 161,0	1 496,6	+ 335,6
Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :			
Capital social	595,9	595,9	—
Réserves, prime d'émission d'actions, report à nouveau, provisions et plus-values diverses	510,9	842,7	+ 331,8
	1 106,8	1 438,6	+ 331,8
Bénéfice de l'exercice	54,2	58,0	+ 3,8
Situation nette	1 161,0	1 496,6	+ 335,6

La progression de 331,8 millions du chapitre "réserves et provisions" provient des fluctuations suivantes, intervenues au cours de l'exercice :

Augmentations :

- Dotations à la réserve légale, à la réserve générale et au report à nouveau, conformément à la 3e résolution de votre assemblée générale ordinaire du 21 juin 1973	15,5
- Dotation aux plus-values à long terme	5,4
- Dotation à la provision pour fluctuation des cours des matières premières	311,5
- Subventions d'équipement reçues	0,6
- Dotation à la provision pour investissement consécutive à l'intéressement accordé au personnel en 1972	1,7
- Régularisation de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,1
	334,8

Diminution :

- Reprise du report à nouveau figurant au bilan à fin 1972	3,0
Augmentation nette des réserves et provisions	331,8

Mouvements financiers

Les besoins et les ressources de votre société pour l'exercice 1973, exprimés en millions de francs, peuvent être résumés comme suit :

Ressources :

Autofinancement :	
Bénéfice de l'exercice 1973	58,0
Accroissement des amortissements dont : 249,9 (contre 168,7 en 1972) débités au compte d'exploitation générale et 3,9 enregistrés aux comptes régularisation - actif	253,8
Augmentation des dettes à long terme	254,2
Retraits d'immobilisations (valeur résiduelle)	6,1
Augmentation nette de diverses provisions	319,3
	891,4

Besoins :

Investissements de l'exercice en immobilisations	643,3	
Distribution du dividende 1972	41,7	
Augmentation des "Autres valeurs immobilisées"	14,8	
		699,8
D'où un excédent de		191,6

qui est venu accroître d'un égal montant le fonds de roulement à fin 1973 pour le porter à 279,3, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

	1972	1973	Différences
a) Actif circulant	1 606,9	2 026,8	+ 419,9
b) Dettes à court terme	1 519,2	1 747,5	+ 228,3
	87,7	279,3	+ 191,6

Il s'ensuit que le ratio de liquidité s'améliore à 1,16 contre 1,06 antérieurement.

Les diverses fluctuations résumées ci-dessus appellent les brefs commentaires suivants :

Les "immobilisations" nouvelles (643,3) s'analysent ainsi :

- installations de raffinage et de laboratoires (258,6) s'appliquant principalement à l'expansion des raffineries de Fos et de Port-Jérôme;
- distribution et transports intérieurs (98,4) portant sur l'amélioration du réseau de stations-service, l'acquisition de divers matériels et la modernisation de certains dépôts;
- transports maritimes (282,7) concernant l'acquisition du superpétrolier Esso Languedoc et la construction en cours de deux nouveaux supertankers;
- matériel administratif (3,6).

L'augmentation de 14,8 millions des "autres valeurs immobilisées" est essentiellement justifiée par l'accroissement des participations (en particulier dans Worms Distribution et la Société Commerciale des Lyonceaux) et par celui des "prêts et autres créances à plus d'un an".

La progression de l'actif circulant (+ 419,9) résulte, notamment, de l'augmentation des valeurs d'exploitation (219), due essentiellement à la hausse du prix de revient du brut et des produits finis, des créances sur la clientèle (+ 153,5), des comptes de régularisation - actif (+ 51,4), des chèques à encaisser (+ 27), et des comptes de trésorerie (+ 13,4), mais tient compte de la réduction des débiteurs divers (— 20,8) et des prêts à moins d'un an (— 19,9).

Les "dettes à court terme" accusent, globalement, une augmentation nette de 228,2 millions de francs provenant des dettes envers les fournisseurs (+ 19,9), des autres créanciers (+ 90,8), des comptes de régularisation - passif (+ 41,9) et des effets à payer (+ 281), tandis que sont notamment en diminution les postes emprunts et autres dettes à moins d'un an (— 203) et avances sur commandes (— 1,6).

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous signalons que les participations d'Esso SAF dans les sociétés suivantes accusent, en pourcentage, les variations ci-après :

	fin 1972	fin 1973
Société Immobilière de la Place des Ursules et St-Etienne (S.I.P.U.)	47,88	32,67
Société Commerciale des Lyonceaux	0,19	78,19
Worms Distribution	49,70	50,99

Engagements hors bilan

Les **engagements donnés** par votre société s'élèvent, en chiffres arrondis, à 1 156 millions de francs contre 894 millions à fin 1972. Ils s'appliquent à des cautions en douane (543) donnés notamment au titre des crédits d'enlèvement, à des cautions mutuelles données à des confrères au titre des licences de raffinage et de distribution (83), à diverses cautions auprès d'organismes de crédit (130), à des engagements sur participations financières (63), à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus (162), aux engagements concernant des charges complémentaires afférentes à la retraite du personnel (144), à un contrat de leasing concernant Fos (21), à des dossiers litigieux et à diverses cautions (10).

Les **engagements reçus** se chiffrent à 1 025 millions de francs, contre 597 millions en 1972. Ils comprennent, soit des cautions en douane consenties à votre société par des confrères (554), soit des cautions mutuelles reçues au titre des licences de raffinage et de distribution (83), soit des effets fournisseurs remis en garantie bancaire (383), et, pour le solde (5), principalement des cautions bancaires.

Résultats

Les résultats de l'exercice 1973 comparés à ceux de l'exercice précédent, s'analysent, en résumé, comme suit, en millions de francs :

Chiffre d'affaires hors taxes	1972	1973	Variations
Chiffre d'affaires commercial	3 141	3 824	+ 683
Transactions compensées	882	927	+ 45
Prestations de services	297	393	+ 96
Total	4 320	5 144	+ 824

La progression du chiffre d'affaires commercial, de l'ordre de 22 %, provient d'une part de la croissance des tonnages vendus (environ 8,7 %), d'autre part de l'augmentation des prix consécutive à la hausse des prix du brut du 16 octobre 1973.

	1972	1973	Variations
Bénéfice avant amortissements, provisions directement imputées à pertes et profits et impôt sur sociétés	195,0	584,8	+ 389,8
Dividendes nets reçus	49,2	49,2	—
	244,2	634,0	+ 389,8
Amortissements	— 168,7	— 249,9	— 81,2
Variations des provisions hors exploitation ou exceptionnelles	— 6,2	— 319,5	— 313,3
Bénéfice avant impôt	69,3	64,6	— 4,7
Impôt sur sociétés	— 15,1	— 6,6	+ 8,5
Bénéfice net	54,2	58,0	+ 3,8

Ce bénéfice net, qui accuse une légère augmentation de 3,8 millions de francs sur celui de l'exercice précédent, s'entend compte tenu :

- d'une part, de 50 millions de profits exceptionnels (plus-values sur cessions d'immobilisations et différences de change),
- d'autre part, d'une importante dotation de 311,5 millions à la provision pour fluctuations des cours des matières premières.

Le projet d'affectation du bénéfice net qui vous est soumis par votre Conseil d'Administration est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels nous avons procédé, dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, que nous pouvons certifier la sincérité et la régularité de l'inventaire, du compte d'exploitation générale, du compte de pertes et profits et du bilan qui sont soumis à votre approbation.

Paris, le 3 mai 1974
Les Commissaires aux Comptes
A. Amic A. Veyrenc
Agréés près les Cours d'Appel

RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs,

Nous avons reçu avis des conventions suivantes entrant dans le cadre de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice 1973 :

Conclues avec la Société Esso Chimie

(Administrateurs concernés : MM. H. Lamaison et J. Ballet)

a) Convention d'entraide administrative précisant, en particulier, le taux horaire de rémunération forfaitaire de l'assistance administrative, à partir du 1er janvier 1973, la rémunération pour l'assistance apportée par la Direction Relations Extérieures d'Esso, la participation au budget "Dons et Cotisations", les conditions de la mise à disposition d'Esso Chimie de locaux administratifs.
Conseil du 21 juin 1973.

b) Avenant n° 5 à la convention d'avances de trésorerie entre Esso Chimie et Esso SAF, modifiant le taux d'intérêt.
Conseil du 21 septembre 1973.

c) Avenant à la convention de location à Port-Jérôme "Pré Carré" du 25 novembre 1969 : le loyer de cette location est fixé à 559.700 F à compter du 1er janvier 1973.
Conseil du 16 novembre 1973.

d) Avenant à la convention de location à Port-Jérôme, "Parcelles enclavées" du 25 novembre 1969 le loyer de cette location est fixé à 12.600 F à compter du 1er janvier 1973.
Conseil du 16 novembre 1973.

e) Avenant au bail de location à Collonges, au Mont-d'Or (Rhône) du 17 juin 1970 : le loyer de cette location est fixé à 47.636 F à compter du 1er janvier 1973.
Conseil du 16 novembre 1973.

Conclues avec la Société Esso REP

(Administrateurs concernés : MM. A. Dubois et M. Kopff)

a) Convention d'entraide administrative fixant le taux horaire de rémunération forfaitaire à compter du 1er janvier 1973; donnant mandat à Esso SAF de procéder pour le compte d'Esso REP aux achats de fournitures, marchandises, etc., dont cette société aura besoin, précisant les conditions de la mise à disposition d'Esso REP de locaux administratifs dans l'immeuble du siège social d'Esso SAF.
Conseil du 16 novembre 1973.

b) Avenant n° 5 à la convention d'ouverture de crédit du 18 octobre 1967 entre Esso SAF et Esso REP : cette convention est prorogée d'une année pour finir le 31 janvier 1975.
Conseil du 16 novembre 1973.

c) Avenant n° 6 à la convention d'avances de trésorerie entre Esso SAF et Esso REP : cette convention est prorogée d'une année pour finir le 31 décembre 1974
Conseil du 16 novembre 1973.

Conclue avec la Société du Caoutchouc Butyl "Socabu"

(Administrateur concerné : M. J. Ballet)

Avenant au bail de location : des modifications ont été apportées aux surfaces louées et le loyer ajusté en conséquence.
Conseil du 21 septembre 1973.

Les conventions intervenues à la suite de ces autorisations et les conditions dans lesquelles elles ont été exécutées n'appellent pas d'observation particulière.

Il en est de même des opérations réalisées en application de conventions antérieurement autorisées et détaillées dans nos précédents rapports, notamment :

- des règlements par Esso Chimie des ventes effectuées, des services rendus industriels, commerciaux, administratifs et de recherches, des intérêts sur prêts et avances, des locations de terrains et de dépôts;
- des achats de pétrole brut à Esso REP, prestations de services réciproques avec cette société, intérêts sur prêts d'Esso REP;
- de la convention d'entraide administrative avec Standard-Kuhlmann;
- de cautions accordées en faveur des Docks des Pétroles d'Ambès et de la Société de Manutention des Carburants Aviation.

Pour mémoire, comme les années précédentes, des opérations courantes, effectuées à des conditions normales, entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966, sont intervenues en 1973 entre votre société et diverses entreprises - notamment la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas - ayant avec la vôtre des administrateurs communs.

Paris, le 11 mars 1974
A. Amic A. Veyrenc

La station-service Charles Péguy à Orléans

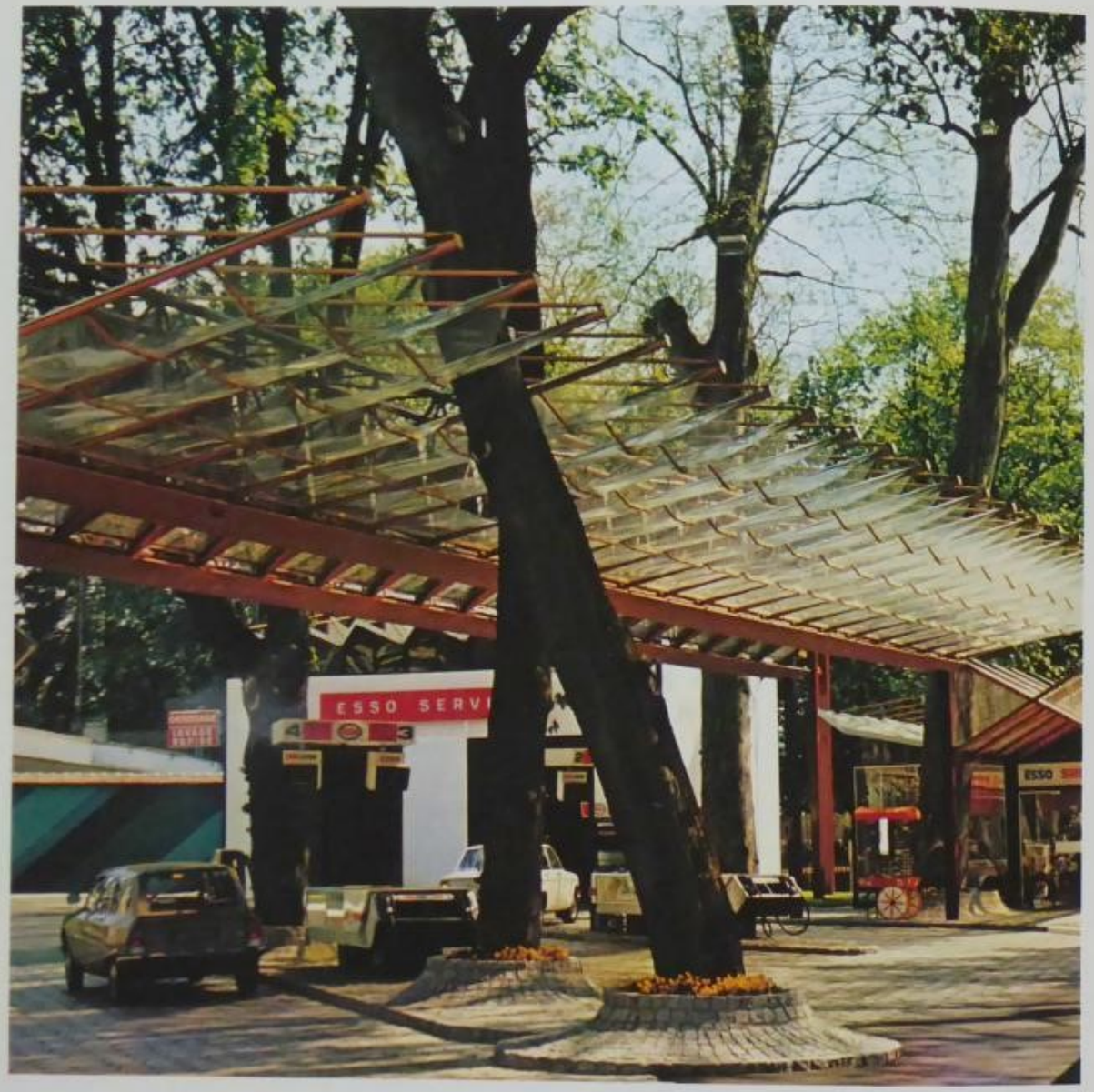

Une harmonieuse intégration d'une station-service à son cadre naturel a été réalisée aux abords d'Orléans.

EXERCICE 1973
ESSO S.A.F.

COMPTE D'EXPLOITATION GÉNÉRALE

DÉBIT

	francs
stocks au début de l'exercice	*753 811 316,49*
achats	*2 896 824 433,15*
frais de personnel	*377 233 594,48*
impôts et taxes	*2 547 843 649,03*
*travaux, fournitures et services extérieurs**	*404 829 346,73*
transports	*856 577 100,16*
frais divers de gestion	*179 297 508,63*
frais financiers	*143 626 991,33*
dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement	*117 980,00*
dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	*249 758 034,88*
dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges	*868 000,00*
dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation	*5 546 585,93*
bénéfice d'exploitation	342 343 849,34
	8 758 678 390,15

CRÉDIT

stocks à la fin de l'exercice	*972 814 801,45*
ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	*7 668 642 339,95*
subventions d'exploitation reçues	*160 759,95*
ventes de déchets et ventes diverses	*482 006,52*
ristournes, rabais et remises à recevoir	*400 000,00*
produits accessoires	*43 049 561,10*
produits financiers	*68 768 832,35*
travaux faits par l'entreprise pour elle-même	*1 033 324,18*
travaux et charges non imputables à l'exercice	*3 326 765,65*
	8 758 678 390,15

** dont loyers pour opérations de crédit-bail mobilier : 99 563,85*

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DÉBIT

pertes sur exercices antérieurs	*366 363,45*
pertes exceptionnelles	*9 239 587,41*
dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ou exceptionnelles	*319 535 395,72*
impôts sur les bénéfices	*6 642 774,00*
bénéfice net	58 045 496,63
	393 829 617,21

CRÉDIT

bénéfice d'exploitation	*342 343 849,34*
profits sur exercices antérieurs	*1 243 171,10*
profits exceptionnels	*50 242 596,77*
	393 829 617,21

BILAN AU 31 DECEMBRE 1973
ESSO S.A.F.

ACTIF	montant brut	amortissements dépréciations et plus-values réinvesties	montant net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT			
prime de remboursement des obligations	*3 040 660,00*	*206 465,00*	*2 834 195,00*
IMMOBILISATIONS			
terrains	*184 829 918,24*	*16 610 387,04*	*168 219 531,20*
constructions et ouvrages d'infrastructure	*496 035 193,19*	*218 930 728,87*	*277 104 464,32*
installations complexes spécialisées	*1 562 774 512,69*	*1 027 728 080,48*	*535 046 432,21*
matériel et outillage	*247 965 041,17*	*161 072 841,54*	*86 892 199,63*
matériel de transport	*888 776 981,74*	*300 207 493,83*	*588 569 487,91*
autres immobilisations corporelles	*167 490 076,41*	*98 930 314,59*	*68 559 761,82*
pipe-line	*55 016 363,63*	*35 194 963,02*	*19 821 400,61*
immobilisations incorporelles	*19 147 665,39*	*3 567 107,66*	*15 580 557,73*
immobilisations en cours	*319 736 948,98*	—	*319 736 948,98*
total	3 941 772 701,44	1 862 241 917,03	2 079 530 784,41
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES			
prêts et autres créances à plus d'un an	*124 296 696,55*		*124 296 696,55*
titres de participation	*144 572 779,54*	*4 198 802,52*	*140 373 977,02*
dépôts et cautionnements	*3 612 605,37*		*3 612 605,37*
compte de régularisation d'actif à plus d'un an	*49 314 767,35*		*49 314 767,35*
total	321 796 848,81	4 198 802,52	317 598 046,29
VALEURS D'EXPLOITATION			
marchandises	*19 573 419,00*		*19 573 419,00*
matières premières	*298 072 632,46*		*298 072 632,46*
matières consommables	*20 417 575,56*		*20 417 575,56*
produits finis	*521 457 079,31*		*521 457 079,31*
produits en cours	*107 169 017,12*		*107 169 017,12*
emballages commerciaux	*6 125 078,00*		*6 125 078,00*
total	972 814 801,45		972 814 801,45
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES			
fournisseurs, avances et acomptes versés	*693 168,04*		*693 168,04*
clients	*582 660 424,31*	*15 886 845,59*	*566 773 578,72*
autres débiteurs	*199 725 966,33*	*826 179,65*	*198 899 786,68*
compte de régularisation : actif	*99 646 173,23*		*99 646 173,23*
prêts à moins d'un an	*13 086 113,00*		*13 086 113,00*
effets à recevoir	*68 543 895,35*		*68 543 895,35*
chèques et autres valeurs à encaisser	*56 052 850,82*		*56 052 850,82*
titres de placement	*1 501 323,91*	*460,03*	*1 500 863,88*
banques et chèques postaux	*47 626 096,05*		*47 626 096,05*
caisse	*1 151 616,05*		*1 151 616,05*
total	1 070 687 627,09	16 713 485,27	1 053 974 141,82
TOTAL GÉNÉRAL	6 310 112 638,79	1 883 360 669,82	4 426 751 968,97

VALEURS IMMOBILISÉES 2 399 963 025,70

ACTIF CIRCULANT : 2 026 788 943,27

STOCKS 972 814 801,45

COMPTES DE TIERS 866 012 706,67

COMPTES FINANCIERS 187 961 435,15

avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 1 156 048 708,72
dont engagements de crédit-bail mobilier : 35 207,91

aval, cautions, garanties et autres engagements reçus : 1 024 794 480,36

PASSIF	montant	francs
CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES		
capital social	*595 898 000,00*	
prime d'émission et de fusion	*160 851 388,17*	
réserve légale	*52 126 000,00*	
plus-value à long terme	*15 418 524,18*	
réserves facultatives	*78 000 000,00*	
réserve de renouvellement du stock indispensable	*2 507 730,00*	
total	904 801 642,35	
REPORT A NOUVEAU	12 813 885,01	
SITUATION NETTE (avant résultats)	917 615 527,36	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
provision pour fluctuation des cours du pétrole brut	*507 000 000,00*	
provision pour investissement	*11 508 592,21*	
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT REÇUES		
subventions reçues	*614 600,00*	
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		
provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	*1 910 000,00*	
DETTES A LONG ET MOYEN TERME		
obligations à plus d'un an	*90 300 000,00*	
emprunts à plus d'un an	*806 704 015,45*	
avances reçues et comptes courants bloqués	*226 066 886,43*	
autres dettes à plus d'un an	*59 495 689,69*	
total	1 182 566 591,57	
DETTES A COURT TERME		
fournisseurs	*138 550 382,75*	
clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	*2 103 000,00*	
autres créanciers	*575 489 353,78*	
compte de régularisation : passif	*309 904 277,75*	
emprunts à moins d'un an	*12 123 270,24*	
effets à payer	*685 164 443,48*	
banques créditrices	*24 156 433,20*	
total	1 747 491 161,20	
RÉSULTATS : Bénéfice de l'exercice	58 045 496,63	
TOTAL GÉNÉRAL	4 426 751 968,97	

CAPITAUX PERMANENTS 2 621 215 311,14

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 1 438 648 719,57

COMPTES DE TIERS 1 026 047 014,28

COMPTES FINANCIERS 721 444 146,92

PASSIF ENVERS LES TIERS 2 590 057 792,77

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 1973
ESSO S.A.F. ET ESSO REP

ACTIF	montant brut	amortissements dépréciations & plus-values réinvesties	montant net
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
prime de remboursement des obligations	*3,0*	*0,2*	*2,8*
IMMOBILISATIONS			
terrains	*185,3*	*16,6*	*168,7*
travaux souterrains et sondages	*129,6*	*114,7*	*14,9*
constructions et ouvrages d'infrastructures	*502,9*	*223,1*	*279,8*
installations complexes spécialisées	*1 627,8*	*1 084,6*	*543,2*
matériel et outillage	*255,0*	*167,6*	*87,4*
matériel de transport	*890,2*	*301,5*	*588,7*
autres immobilisations corporelles	*171,7*	*102,5*	*69,2*
pipe-line	*76,6*	*52,4*	*24,2*
immobilisations incorporelles	*19,1*	*3,5*	*15,6*
frais de recherches	*14,9*	*14,9*	—
puits secs	*17,5*	*17,5*	—
immobilisations en cours	*338,4*	—	*338,4*
total	4 229,0	2 098,9	2 130,1
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES			
prêts et autres créances à plus d'un an	*126,3*	—	*126,3*
titres de participation	*107,1*	*4,2*	*102,9*
dépôts et cautionnements	*3,7*	—	*3,7*
compte de régularisation d'actif à plus d'un an	*49,3*	—	*49,3*
total	286,4	4,2	282,2
VALEURS D'EXPLOITATION			
marchandises	*19,6*	—	*19,6*
matières premières (pétrole brut)	*299,6*	—	*299,6*
matières consommables	*22,5*	—	*22,5*
produits finis	*507,7*	—	*507,7*
produits en cours	*105,1*	—	*105,1*
emballages commerciaux	*6,1*	—	*6,1*
total	960,6	—	960,0
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES			
fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	*0,7*	—	*0,7*
clients	*583,0*	*15,9*	*567,1*
autres débiteurs	*204,3*	*0,8*	*203,5*
comptes de régularisation - actif	*99,9*	—	*99,9*
prêts à moins d'un an	*18,6*	—	*18,6*
effets à recevoir	*68,5*	—	*68,5*
chèques et autres valeurs à encaisser	*56,1*	—	*56,1*
titres de placement	*1,5*	—	*1,5*
banques et chèques postaux	*48,0*	—	*48,0*
caisse	*1,2*	—	*1,2*
total	1 081,8	16,7	1 065,0
TOTAL GENERAL	6 560,8	2 120,0	4 440,8

VALEURS IMMOBILISEES 2 415,1

STOCKS 960,6

COMPTES DE TIERS 871,2

COMPTES FINANCIERS 193,9

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 1 156.0

Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 1 025.4

PASSIF	montant	millions de francs
CAPITAL PROPRE ET RESERVES		
capital social	*595,9*	
primes d'émission et de fusion	*165,0*	
réserve légale	*55,2*	
plus-values à long terme	*16,0*	
réserves facultatives	*78,0*	
réserve de renouvellement du stock indispensable	*3,9*	
réserve spéciale de réévaluation	*6,2*	
total	920,2	
REPORT A NOUVEAU	73,3	
SITUATION NETTE (avant résultats)	993,5	
PROVISIONS REGLEMENTEES		
provision pour fluctuation des cours des matières premières	*507,0*	
provision pour investissement	*14,6*	
provision pour reconstitution des gisements	*97,7*	
total	619,3	
SUBVENTIONS EQUIPEMENT REÇUES	0,6	
PROVISIONS POUR PERTES & CHARGES		
provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices	*1,9*	
DETTES A LONG TERME		
obligations à plus d'un an	*90,3*	
emprunts à plus d'un an	*764,1*	
avances reçues et comptes courants bloqués	*226,1*	
autres dettes à plus d'un an	*59,5*	
total	1 140,0	
DETTES A COURT TERME		
fournisseurs	*141,6*	
clients : avances et acomptes reçus sur commandes en cours	*2,1*	
autres créanciers	*513,1*	
redevance sur production d'huile brute	*2,5*	
comptes de régularisation - passif	*318,1*	
emprunts à moins d'un an	*12,1*	
effets à payer	*634,4*	
banques créditrices	*24,2*	
total	1 648,1	
RESULTATS : bénéfice de l'exercice	25,3	
INTERETS MINORITAIRES	12,1	
TOTAL GENERAL	4 440,8	

CAPITAUX PERMANENTS 2 755,3

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILEES AVANT AFFECTATION DES BENEFICES 1 615,3

COMPTES DE TIERS 977,4

COMPTES FINANCIERS 670,7

PASSIF ENVERS LES TIERS 2 788,1

EXERCICE 1973 ESSO S.A.F. ET ESSO REP CONSOLIDES

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE

DEBIT	millions de francs
stocks au début de l'exercice	*747,3*
achats	*2 780,4*
frais de personnel	*401,1*
impôts et taxes	*2 560,2*
impôt sur dividende Esso Rep	*17,8*
travaux, fournitures et services extérieurs	*420,6*
transports	*859,4*
frais divers de gestion	*181,2*
frais financiers	*132,4*
dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des frais d'établissement	*0,1*
dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements des immobilisations	*261,0*
dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour pertes et charges	*0,9*
dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation	*5,6*
Bénéfice d'exploitation	360,7
total	8 728,7

CREDIT	
stocks à la fin de l'exercice	*960,6*
ventes de marchandises et produits finis, prestations de services (directement liées à l'activité pétrolière)	*7 675,6*
subventions d'exploitation reçues	*0,2*
ventes de déchets et ventes diverses	*0,5*
ristournes, rabais et remises obtenus ou à obtenir	*0,4*
produits accessoires	*46,8*
produits financiers	*22,6*
travaux faits par l'entreprise pour elle-même	*15,6*
travaux et charges non imputables à l'exercice	*6,4*
total	8 728,7

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

DEBIT		
pertes sur exercices antérieurs		*0,4*
pertes exceptionnelles		*9,2*
dotations de l'exercice aux comptes de provisions et d'amortissements hors exploitation ou exceptionnels :		
- provision pour reconstitution des gisements	*33,2*	
- amortissements des charges d'exploration	*32,4*	
- Autres dotations	*320,3*	
		385,9
impôts sur les bénéfices		*18,3*
Bénéfice net consolidé		
- quote part des actionnaires d'Esso S.A.F.	*25,3*	
- quote part des intérêts minoritaires des tiers dans Esso R.E.P.	*4,8*	
		30,1
total		444,6

CREDIT	
bénéfice d'exploitation de l'exercice	*360,7*
profits sur exercices antérieurs	*1,6*
provision pour reconstitution des gisements devenue disponible	*32,0*
profits exceptionnels	*50,3*
total	444,6

LES ADMINISTRATEURS D'ESSO S.A.F.

Jacques Ballet	Président d'Honneur 7, rue Léon-Mignote Bièvres 91570	Administrateur de : • Esso Chimie, • Standard-Kuhlmann, • Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU), • Société pour l'industrie des Transports.
Henri Lamaison	Président Directeur Général 54, rue du Ranelagh Paris 75016 Président de : Société de Manutention des Carburants Aviation (S.M.C.A.)	Administrateur de : • Esso Europe Inc. • Esso Africa Inc. • Esso Supply Cy, • Esso Chimie, • Société de la Raffinerie de Lorraine, • Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine.
Jules Armand	Administrateur 8, bd Jean-Mermoz Neuilly-sur-Seine 92200 Président de : Les Docks des Pétroles d'Ambès (D.P.A.)	Administrateur de : • Transports par Pipeline Citerna (T.P.C.)
André Dubois	77, bd du Gl-Kœnig Neuilly-sur-Seine 92200 Président d'Honneur de Esso REP	Administrateur de : • Port Autonome de Bordeaux.
Francis Fabre	Administrateur 75, rue de Grenelle Paris 75007 Président de : Union de Transports Aériens (U.T.A.) Chargeurs Réunis Cie Maritime des Chargeurs Réunis Vice-Président de : Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux	Administrateur de : • Eurafrance, • Cie Financière de Paris et des Pays-Bas, • Safic-Alcan, • Banque de Paris et des Pays-Bas, • Fiat, • Cie Financière Delmas-Vieljeux, • Club Méditerranée, • Gazocéan.
Jean Forgeot	Administrateur 80, boulevard Flandrin Paris 75016 Président de : Société Creusot-Loire Cie Financière de l'Union Européenne Président d'Honneur de : France-Dunkerque Société de Constructions Electromécaniques Jeumont-Schneider Vice-Président de : ARBED Chrysler-France Schneider S.A.	Administrateur de : • Marine-Schneider, • Imprimerie Georges Lang, • Cie Maritime des Chargeurs Réunis, • Banque de l'Union Européenne, • Publicis.
Michel Kopff	Administrateur 1, rond-point Bugeaud Paris 75016	Administrateur de : • Esso REP.
Gustave Rambaud	Administrateur 31, avenue Georges-Mandel Paris 75016 Président de : Banque de Paris et des Pays-Bas - Hollande Vice-Président de : Société Pierrefitte - Auby Forges et Aciéries de Châtillon-Commentry-Biache	Administrateur de • Banque de Paris et des Pays-Bas, • Cie Financière de Paris et des Pays-Bas, • Omnium de Participations Financières et Industrielles (O.P.F.I.), • Paribas International S.A., • Banque de Paris et des Pays-Bas - Belgique, • Banque de Paris et des Pays-Bas - Suisse, • Cie Industrielle et Financière Babcock-Fives, • Sté de Paris et du Rhône, • Banque de l'Union Parisienne, • Société Norvégienne de l'Azote, • Société Usinor, • Union Bancaire, • Denain - Nord-Est-Longwy.